

# **Le devenir des enfants de familles dissociées.**

## **Version Courte :**

**Introduction et conclusion générales**

**Introductions et conclusions de chapitres**



**Thèse de doctorat réalisée sous la direction de Michel Bozon (INED).**

**Présentée et soutenue publiquement par Paul Archambault**

## INTRODUCTION

Nous sommes souvent surpris de voir nombre de nos proches (et parfois soi-même) reproduire d'une manière semi-consciente les structures familiales de leur enfance. Pourtant la spécificité de chaque individu, la complexité des biographies privées, le « hasard » des rencontres, l'évolution des mœurs entre deux générations et le métissage des rapports sociaux devraient favoriser l'éparpillement des schémas familiaux. Cependant le passé familial est influent. Chaque micro-décision ou chaque absence de décision lors du parcours affectif semble empreinte d'éléments implicitement ou explicitement transmis.

Quels sont les impacts de long terme des expériences vécues au sein du groupe domestique de l'enfance ? Comment les mesurer ? Quels mécanismes sont à l'œuvre et peut-on les expliquer ? L'objet de l'étude que nous proposons est la séparation des parents et la vie en famille dissociée qui en résulte à comparer à la forme familiale normative : la famille dite «intacte ». Cette introduction doit convaincre le lecteur que les effets de long terme de la structure du groupe domestique de l'enfance constituent un objet digne d'intérêt, injustement laissé pour compte par la sociologie française. Ces effets peuvent faire l'objet de mesures précises et convaincantes, dont il faudra préciser la méthode d'élaboration.

Pour mieux qualifier l'objet et les contours de la thèse, cette introduction passe d'abord en revue les travaux sur ce sujet (§I). Je distingue trois catégories principales de sources bibliographiques. Il s'agit en premier lieu de la sociologie française des rôles familiaux. La seconde source est celle des études de cas cliniques dont il faudra cerner les limites interprétatives. Enfin, le foisonnement des travaux des sociologues américains du divorce est la troisième source essentielle de ce travail. Il est légitime de s'interroger sur la nature des écarts entre les objets de recherche français et anglo-saxon en sociologie de la famille en générale et du divorce en particulier.

Dans un second temps je présenterai les différentes sources utilisées pour les exploitations socio-démographiques proposées dans ce travail (§II). J'expliquerai pourquoi les données sur la jeunesse collectées par l'INED et l'INSEE sont bien

adaptées à l'analyse des correspondances entre trajectoire familiale et parcours de jeunesse. J'expliquerai aussi pour quelles raisons ce travail est limité à l'exploitation de ces sources.

Enfin je terminerai l'introduction en présentant l'architecture générale de la thèse, l'objet de chacune de ses trois parties et le contenu des chapitres (§III).

## **I- Une typologie des travaux existants**

### ***La concentration des études françaises sur l'impact immédiat des ruptures familiales***

Les manuels scolaires et universitaires témoignent de l'éloignement des préoccupations de la recherche française et de la recherche américaine. En sociologie de la famille, ces manuels ont une fonction importante de relais des travaux spécialisés auprès d'un plus vaste public enseignant et étudiant. La sélection des travaux exposés dans ces manuels reflète l'état de la recherche. Ces supports de médiation des résultats scientifiques les plus récents influencent les représentations du grand public sur la famille. La compréhension des structures familiales et la diffusion de cette compréhension sont des facteurs de production des constructions sociales autour de la vie familiale et du divorce.

La séparation conjugale est l'objet de développements assez succincts dans les manuels français sur la famille alors qu'elle apparaît comme une véritable branche de la sociologie de la famille aux États-Unis. Un ouvrage de synthèse (Davidson J. K., Moore N. B., 1996) consacre un chapitre avec une compilation assez détaillée des résultats des travaux sur les conséquences d'une trajectoire familiale dissociée sur le devenir des enfants.

D'un point de vue individuel, les causes de fragilité conjugale et les différents modèles de divorce sont bien résumés en France. Sont expliqués, le désenchantement conjugal, les compromis difficiles dans les couples peu homogames ou les enjeux conjugaux du travail de la femme (de Singly 1991, de Singly 1993, Kaufmann 1993, Segalen 2000).

D'un point de vue plus global, l'interprétation de la montée du divorce en relation avec une individualisation progressive des valeurs et interactions familiales est un sujet constant de préoccupation. L'espace familial est le lieu d'expression privilégié du repli individualiste, il est surchargé d'attentes et du désir d'autonomisation de l'individu par rapport à son rôle et à ses obligations sociales, (ce qui est parfois contradictoire avec la dimension collective de cet espace). Cette vision du fonctionnement contemporain de la famille comme instrument du développement personnel des individus qui la composent permet de bien comprendre les causes de la rupture familiale (de Singly 2000).

Mais en occultant aujourd'hui pour partie la fonction institutionnelle de reproduction de la famille, cette vision délaisse en particulier l'analyse des effets des dissociations familiales. L'individualisation des rapports conjugaux a des conséquences en terme de fécondité et modifie la configuration de la famille. Par-delà la découverte et l'interprétation de nouvelles fonctions de la famille (la famille comme instrument de réalisation de soi-même) se pose nécessairement la question de l'impact de l'ajout de cette nouvelle fonction sur sa mission traditionnelle de transmission. L'individualisme conjugal et la diversification des configurations familiales ont forcément des répercussions sur les trajectoires de jeunesse des enfants qui en résultent.

En France, la connaissance démographique est très précise en ce qui concerne la mesure des nombres et la description des variétés des situations familiales. Démographes et sociologues décrivent la baisse des mariages au profit de la cohabitation hors mariage, la hausse ininterrompue depuis les années 1970 du nombre de divorces, la croissance des naissances hors mariage, la croissance des seconds mariages et l'augmentation des « recompositions » de familles, la baisse générale de la fécondité.

En dehors de ces tendances historiques bien connues, les études s'aventurent aussi, mais moins souvent, sur le terrain plus délicat des relations entre ces évolutions. Dans ce cas, ce sont des relations de causes à effets quasi-immédiats qui sont privilégiées. La pauvreté, les difficultés financières de la mère et les modes de garde des enfants sont les sujets « classiques » de l'analyse de l'après-divorce. De plus, on sait que divorcer jeune compromet moins les chances de recomposition familiale. Pour l'enfant, le divorce s'accompagne alors de la nouvelle figure du beau-parent avec laquelle il faut

composer. Ce sont les adaptations des modes de vie et des rôles familiaux après la rupture qui concentrent donc l'attention de la sociologie (Théry, Meulders-Klein 1993, Blöss 1996, Martin 1997, Cadolle 2000). Par ailleurs, la montée des divorces remet en cause la condition et la fonction paternelles. On décrit l'émergence des « nouveaux pères », leurs mésaventures, la « fin de la domination masculine » ... La trajectoire et le devenir du père, son adaptation post-divorce et les modifications de son statut sont des thèmes désormais réguliers de la littérature francophone<sup>1</sup>.

En France, les travaux sur les conséquences du divorce sur les enfants ont été pour partie dictés par les besoins du législateur. En 1975, la préoccupation du législateur est de fixer un cadre de divorce que le juge aux affaires matrimoniales puisse utiliser avec souplesse. Le devenir de l'enfant est dès lors la préoccupation principale du juge. Celui-ci fixe les règles du divorce et l'attribution de la garde d'enfants en référence à « l'intérêt de l'enfant ». La réforme du divorce de 1975 avait donc suscité un nombre important de réflexions sur ce que serait la meilleure garde possible des enfants. Ces réflexions n'apportent pas de réponses « toutes faites » sur le contenu et les typologies possibles de « l'intérêt de l'enfant ». Elles ont pour mérite de déplacer l'enjeu du divorce. Le consentement mutuel signifie l'intérêt partagé des deux conjoints à la rupture. Dès lors, les enfants sont les ressources à préserver. Comme il existe presque autant de situations de divorce que de divorces, le législateur fut pragmatique et laissa une grande liberté d'arbitrage au juge (Théry 1985). La notion « d'intérêt de l'enfant » était d'une part assez générique pour laisser toute latitude au juge de trancher au cas par cas. Elle était d'autre part assez claire pour affirmer l'enjeu prioritaire du divorce : l'enfant.

Une indication assez précise de la préservation effective de l'intérêt de l'enfant est la préservation de ses chances scolaires. En matière d'évaluation scolaire, les échantillons

---

<sup>1</sup> Voir le dossier « Les hommes en question », *Sciences Humaines* n° 112, Décembre 2000, ou encore Dandurand, R. B. Lefebvre P. Lamoureux J. P., 1998, « Des politiques pour les pères » in *Quelles politiques familiales pour l'an 2000 ?*, l'Harmattan.

sont mobilisables et les mesures sont possibles. Au début des années 80, l'« intérêt de l'enfant » est approché à l'aune de la courte période. Rien de plus naturel en fait, puisqu'en France l'expérience du divorce est alors naissante. Les psychologues s'accordent aussi pour dire que l'annonce du divorce provoque chez l'enfant des sentiments immédiats forts (forte culpabilité de l'enfant à propos de la rupture de ses parents, volonté de revenir en arrière et une sorte de regret inextinguible). Les conséquences immédiates seront un certain détachement de l'enfant à l'extérieur de sa famille, parfois une moindre sociabilité, une moindre attention et des problèmes scolaires ponctuels d'intensités variables selon l'âge de l'enfant lors du divorce de ses parents (Bourguignon 1985). Après deux à trois ans, l'enfant est supposé « intégrer » la rupture et le devenir de ces enfants n'est pas suivi.

Mais vingt ans après, que sont devenus ces enfants ? Qui sont aujourd'hui ces enfants dont l'intérêt fut préservé ? Comment ont-ils intégré le souvenir de la rupture parentale et quelles en sont les traces lors de la nouvelle formation d'un couple ? C'est le recul devant une expérience devenue massive de la rupture conjugale qui permet aujourd'hui de poser la question et d'entrevoir des réponses.

### ***La diffusion de la psychanalyse et les études de cas cliniques***

La littérature psychologique et analytique est aujourd'hui abondante et sans aucun doute dominante dans le domaine de l'éducation des enfants par le noyau familial. La psychanalyse est une discipline pratique destinée à résoudre des pathologies et des problèmes personnels. Son succès dans les pays occidentaux a profondément modifié les représentations sociales de la famille. La sédimentation sociale des expériences analytiques contribue à l'établissement d'un sens commun autour des questions familiales. Ces pré-constructions sont aujourd'hui largement répandues, avec en particulier une forte audience au sein des parents des classes favorisées. Au moment de la séparation des parents, l'intervention d'un psychologue était exceptionnelle il y a vingt ans, elle relevait de la seule démarche volontariste de quelques initiés. Elle est aujourd'hui de plus en plus répandue en milieu scolaire et parascolaire. L'intervention concerne l'enfant mais aussi ses parents s'ils acceptent de s'engager dans une thérapie familiale. La banalisation de ce type d'intervention individualisée oriente

obligatoirement les représentations collectives autour de l'impact immédiat de cette situation de crise familiale. Les médecins et psychologues ont donc une sorte de monopole de la gestion à court terme de la dissociation familiale avec pour objectif de limiter son impact en terme de santé publique. Le recours clinique au moment des problèmes familiaux est à la fois un moyen de production et de diffusion de représentations sur l'impact de la crise.

Par ailleurs, au cours de son adolescence et de sa maturité, sur sa demande ou même sur l'initiative de ses parents, l'individu peut faire appel aux cliniciens et/ou psychanalystes pour éclaircir les points sensibles de son « héritage » familial. Ce sont donc ces professionnels des relations intersubjectives qui se retrouvent « naturellement » en première ligne pour témoigner de l'importance, de la force et de la lenteur du processus de transmission. Le témoignage clinique<sup>2</sup> sert de support pour l'interprétation approfondie des rapports au sein des généalogies familiales. Le vocabulaire exprime alors l'emprise de l'orientation psychanalytique : on parle d'« héritage psychique », de « fantôme » familial, de « dénégation » de l'histoire familiale, d'« incorporât »...

Les exemples et les remarques des cliniciens sont très souvent judicieusement choisis et exposés pour leur force démonstrative. L'expérience des analystes est importante car elle résume et pose certaines hypothèses de départ pour ma propre recherche. On ne peut faire l'économie d'une lecture détaillée des avis des psychanalystes sur cette question.

On peut par exemple s'interroger sur le caractère supposé de certaines liaisons inter générations à partir des « notations » d'un pédiatre/psychanalyste : *« J'ai, par exemple, noté la fréquence avec laquelle les histoires semblaient être condamnées à se reproduire à l'exacte réplique, prenant appui sur le moindre prétexte pour emprunter la voie qui leur avait été littéralement tracée : plus grande acceptation de la séparation chez les couples dont les parents*

---

<sup>2</sup>Voir l'abord transgénérationnel des difficultés de couple dans un numéro spécial de la revue *Dialogue*, 1996, « Le couple et les héritages familiaux », n°134.

*avaient eux-mêmes été séparés ; monoparentalité assumée, voire recherchée, chez les filles de mères seules ; difficultés d'assumer l'enfant chez les fils de pères abandonniques ; refus du mariage des partenaires issus de couples qui s'en étaient dispensés, etc. » (Naouri 1994, p. 85)*

Ce point de vue expose de façon assez caractéristique la gamme de présupposés des analystes en face de la dissociation familiale. L'explication causale insiste ici sur l'intensité des liens inter-sujeectifs dans la famille et leur pouvoir reproductible. Or la logique déductive clinique est construite sur des échantillons inutilisables pour une interprétation en sciences sociales. Les cas cliniques sont par construction biaisés. Ils expriment des singularités dont le domaine de reproductibilité est réduit au champ clinique. On ne peut en aucun cas sortir de ce biais avec la méthode d'analyse de cas cliniques et la généralisation des observations en-dehors des institutions de santé est impossible à partir de telles descriptions<sup>3</sup>.

De plus ces cas cliniques sont malheureusement bien souvent atemporels et détachés de leur contexte socio-économique<sup>4</sup> et démographique. Les effets de l'évolution des

---

<sup>3</sup> Aux Etats-Unis les cliniciens construisent des enquêtes statistiques sur des échantillons cliniques. Ils tentent ainsi de valider/réfuter en masse des hypothèses émises à partir de traitements individuels des cas cliniques. Ce besoin de validation semble légitime dès lors qu'il n'y a pas de généralisation des conclusions en dehors du champ clinique. Mais une telle enquête peut poser parfois plus de problèmes qu'elle n'en résout car les populations cliniques sont très hétérogènes et les régularités statistiques sont plus délicates à détecter que dans une population non clinique.

Cependant, pour la plupart des psychanalystes, la configuration du réseau d'interrelations de l'individu est unique. La réalité individuelle est morcelée du fait de la complexité de l'environnement socio-affectif. Elle ne peut en aucun cas être agrégée. Le traitement statistique des nombres est antinomique de la démarche psychanalytique et toute tentative de sommation statistique vouée à l'échec. Il faut relever une certaine contradiction entre ce raisonnement et les pratiques académiques d'exposé des analyses de cas dans les revues professionnelles. En effet, il est contradictoire de soutenir que chaque cas est unique (presque insolite) et d'exposer ces cas dans les revues spécialisées en leur conférant ainsi un statut implicite de modèle. En sciences humaines, il ne faut pas négliger le pouvoir de la statistique comme instrument précieux de validation du caractère reproductible de l'expérience individuelle.

<sup>4</sup>O. Schwartz (1991) souligne par exemple l'importance de la solidarité mère/fille en milieu ouvrier et d'une certaine nostalgie de la mère qui influence les comportements de la jeune mère. Par ailleurs l'engagement précipité dans le mariage est souvent la marque d'une certaine précarité sociale et la conséquence de modèles parentaux qui imposent une identification sexuelle très stéréotypée en milieu ouvrier.

mœurs et son impact sur les relations entre les générations sont assimilés sans scrupule à des effets de transmission.

La complexité des interactions familiales n'est pas un obstacle infranchissable pour l'analyse quantitative. Celle-ci induit en revanche quelques simplifications pour l'établissement du protocole d'observation. Même si l'enquête quantitative résume le réel et ne rentre pas totalement dans le détail de l'observation individualisée, le résultat de l'observation couplé au travail critique du mode de production de ces résultats permet bien souvent d'établir des lois générales et reproductibles.

Sur les données individuelles, les sociologues français hésitent aujourd'hui à chiffrer et à interpréter les déterminismes de longue période. Or les travaux américains proposent des pistes d'étude. La socio-démographie peut relever le défi.

### ***Les travaux américains***

Les recherches sociologiques sur les effets de long terme des structures familiales de l'enfance sont nombreuses, on peut même dire foisonnantes<sup>5</sup>, chez les Anglo-saxons. La bibliographie sur cette question est abondante et il existe un nombre important de sociologues spécialistes de la rupture du couple. Sans prétendre à l'exhaustivité, je présente dans cette introduction un rapide panorama des méthodes et sujets de prédilection des spécialistes américains. On reviendra plus en détail sur certains aspects et résultats tirés de la bibliographie anglo-saxonne tout au long de la thèse.

---

<sup>5</sup>L'impact du divorce des parents sur les enfants a même fait l'objet de « méta-analyse ». A partir d'une agrégation d'échantillons d'études quantitatives sur le sujet, les auteurs de la « méta-analyse » dégagent ainsi des typologies de résultats d'études en fonction des caractéristiques des échantillons (Amato, Keith 1991). L'impact du divorce sur les enfants est un sujet si classique aux Etats-Unis qu'il peut faire l'objet d'une compilation synthétique.

## Les méthodes de travail des sociologues américains

Ils travaillent sur des échantillons familiaux longitudinaux. De tels échantillons sont conçus prioritairement pour aborder la dimension temporelle des biographies individuelles. Les études possibles dépendent de l'ancienneté de la constitution de ces échantillons. Un point de départ d'observation des structures familiales est fixé au temps  $t$ , puis un même questionnaire est administré par vagues successives en général par périodes quinquennales ( $t+5$ ,  $t+10$ , ...). Parfois la durée de suivie est suffisante pour observer sur une échelle de temps couvrant une génération ( $t+20$  ans) les événements de vie et l'évolution des représentations d'une génération de parents (en passe de devenir grands-parents) et de la génération de leurs enfants (eux-mêmes en passe de devenir parents)<sup>6</sup>.

Ces enquêtes américaines sont sociologiques, elles s'intéressent aux faits biographiques mais aussi aux représentations des événements de la vie et aux représentations des modes de vie en général. Elles sont parfois familiales, l'enquêté n'est plus l'individu isolé mais la famille : deux personnes au minimum sont interrogées, choisies dans la génération des parents et celle des enfants.

Les méthodes employées sont celles de l'économétrie sur données individuelles. Pour leur démonstration, ces sociologues utilisent des techniques de modélisation très normalisées : modèle Logit ou modèle à hasard proportionnel lorsque la variable à expliquer est une proportion (une probabilité), moindres carrés ordinaires pour des

---

<sup>6</sup>Parmi ces sources, le panel de Détroit est une illustration très intéressante. Il est d'abord constitué des mères d'enfants nés au cours de l'année 1961. Un an après la naissance des enfants, les mères avaient été interrogées. Elles ont été ré-interrogées régulièrement. En 1980 et 1985, les mères et leurs enfants ont rempli un questionnaire simultanément. Un certain nombre de questions sont reproduites telles quelles d'une vague à l'autre permettant ainsi de mesurer précisément les relations entre l'évolution des représentations et celle des modes de vie. A chaque vague, un constat précis de la situation familiale des mères et de leurs enfants était enregistré. Ce panel est une source inépuisable d'inspiration pour Thornton et alii (voir la bibliographie de l'introduction). Il est remarquable de noter que le cheminement de la recherche suit celui du panel. Chaque vague d'enquêtes apporte de nouveaux articles qui éclairent et détaillent des résultats des précédentes vagues d'interrogations.

variables endogènes ordinales (attitudes et représentations)<sup>7</sup>. S'ils s'intéressent le plus souvent à une variable endogène en particulier (par exemple, le fait de cohabiter hors mariage), les travaux n'hésitent pas à valider la cohérence de leurs résultats en recalculant leurs modèles sur des facteurs endogènes proches ou antinomiques (l'enfant hors mariage, le mariage sans cohabitation).

Parmi les facteurs explicatifs, les auteurs distinguent toujours un premier groupe de variables explicatives dites «d'étude» d'un second groupe de variables dites de «contrôle». Ils cherchent à discuter les effets des variables d'études (par exemple : les représentations des parents et des enfants à l'égard de la cohabitation, à l'égard des relations sexuelles hors mariage, la rupture du couple parental pendant l'enfance). Les variables de contrôle peuvent être le sexe, l'ethnie, l'origine sociale et le niveau d'éducation des parents. L'étude n'a pas pour but d'élucider leur pouvoir discriminant qui en général a été discuté dans des travaux bien antérieurs. L'introduction de ces variables de contrôle permet de s'assurer que les effets des facteurs étudiés ne sont pas les sous-produits de ces facteurs de contrôle. Il s'agit donc de mesurer l'effet propre des variables d'étude.

Les sociologues américains s'accordent aussi pour refuser catégoriquement l'interprétation des données d'enquête des cliniciens. Ces études sont importantes pour comprendre les cas les plus pathologiques. Mais généraliser à partir de telles études est un non-sens : les enfants et les parents qui consultent et sont suivis après le divorce sont extrêmement minoritaires. Parce que la grande majorité des personnes qui ont connu le divorce de leurs parents ne sont pas incluses dans ces échantillons, une généralisation abusive des résultats cliniques surestime les effets négatifs de la rupture parentale (Demo, Acock 1988).

---

<sup>7</sup> La proximité des techniques employées d'un article à l'autre montre la quasi-standardisation des modes de démonstration.

## **Quelques résultats choisis des travaux américains<sup>8</sup>**

Contrairement à une vision caricaturale de la famille américaine vue d'Europe, les recherches sur l'impact du divorce n'abondent pas dans le sens de l'un des deux camps : tenants du conservatisme et tenants du libéralisme familial. Les résultats sont très mesurés et pas toujours unanimes. Les études sur les effets des transitions familiales ne montrent pas une forte détérioration du bien-être des enfants (Baydar 1988).

Le divorce favorise des conflits familiaux de toutes natures et les enfants subissent plus le contrecoup de ces conflits que celui de la dissociation des parents. Les effets les plus clairs de ces conflits sont une émancipation plus précoce du foyer familial (Cherlin, Kiernan, Lindsay 1995), une activité sexuelle et amoureuse plus fréquente et plus instable (Booth, Brinkerhoff, White 1984). Les hypothèses d'interprétation classiquement avancées de la précocité sexuelle des enfants de parents séparés sont :

- un moindre contrôle familial sur les sorties et l'activité sexuelle ;
- la représentation de la famille comme plus instable et la volonté de l'adolescent de sortir d'un cadre familial problématique (Wu, Martinson 1993) ;
- une plus grande maturité de la sexualité des enfants de parents séparés et/ou

Certaines recherches mentionnent les effets parfois positifs de la rupture. Dans les familles dissociées, la pression de conformité au rôle sexuel et familial est probablement atténuée. Les enfants de parents séparés adoptent des comportements plus subtils et montrent une sensibilité et une grande intelligence des relations interpersonnelles. L'expérience du conflit parental est parfois verbalisée avec les parents et l'expérience à un jeune âge d'une situation conflictuelle peut être une défense pour certains conflits postérieurs (Demo, Acock 1988).

Les travaux les plus récents sur les mécanismes de transmission intergénérationnels insistent sur l'importance de la relation entre la reproduction des comportements d'une génération à l'autre et la transmission des systèmes de valeurs familiales entre les générations.

La qualité des relations au sein du couple parental affecte la propension des enfants à s'engager dans la cohabitation, dans le mariage et enfin à choisir le divorce. Les enfants du divorce acceptent plus facilement l'idée du divorce et ont une vision plus sceptique du mariage. La mauvaise image du couple parental crée :

- des réticences d'engagement dans le couple ;
- une image de la vie de famille moins idéale ;
- et une plus faible incitation à élever des enfants.

Pour Axinn et Thornton (1996), les représentations qu'ont les parents de leur propre vie de couple agissent comme « mécanisme d'intervention » sur les représentations et les comportements en couple de leurs enfants. Sur les sujets familiaux, la transmission des valeurs familiales des parents à leurs enfants est forte<sup>9</sup>. L'expérience du divorce de la mère modifie sa propre opinion à l'égard de la séparation, de la cohabitation ou du remariage : la mère peut trouver certains bénéfices à la rupture. Sur le divorce, elle

---

<sup>9</sup>Ces auteurs montrent aussi que l'influence en retour des enfants sur les parents en matière de comportement familial n'est pas négligeable. Ainsi, par exemple, des parents qui ont pu exprimer des réticences à la cohabitation hors mariage ont changé d'avis lorsqu'ils ont vu leurs propres enfants cohabiter.

adopte alors une attitude et un discours plus ouverts qui découlent de sa propre expérience. Ces positions sont transmises aux enfants qui ont alors une opinion plus libérale sur les mœurs familiales. A partir du même modèle explicatif, ces auteurs montrent qu'inversement la reconstitution familiale et le remariage peuvent, en cas de réussite, redorer le blason du mariage auprès de la génération des parents et de celle de leurs enfants.

Un autre article de facture très proche (Axinn, Clarkberg, Thornton, 1994) montre que les représentations des mères et de leurs enfants en matière de désir d'enfant sont très interdépendantes. Avec les progrès de la maîtrise des naissances (contraception et amélioration du traitement de la stérilité), la composante sociologique de la fécondité devient essentielle, en particulier l'influence des représentations familiales du désir d'enfant. Dans l'explication du souhait de la taille idéale de la famille par les enfants, le désir d'enfants des parents pour leur propre enfant est aussi influent que l'environnement familial de l'enfance. En outre, plus l'enfant grandit et plus son idéal familial (en nombre d'enfants) se rapproche de celui que sa mère lui souhaite. La « sagesse maternelle » prendrait de l'importance avec le temps.

L'influence des frères et sœurs plus âgés s'exerce fortement sur le désir d'enfant des plus jeunes. Or ces collatéraux sont aussi « sous influence » et les désirs des parents pour leurs plus jeunes enfants peuvent aussi agir à travers l'expérience des frères et sœurs aînés.

Sous l'effet du nombre, la dé-stigmatisation des problèmes de dissociation familiale semble avoir un effet positif sur le bien-être de l'enfant et du futur adulte. Les études récentes relèvent des effets plus atténués du divorce (Amato, Keith 1991), et les effets du divorce sont plus faibles dans les populations à fort taux de divorce (la population noire américaine par exemple).

Cette sélection de recherches américaines nous montre qu'il existe une grande richesse d'enquêtes et de résultats de micro-sociologie de la famille consacrés au devenir des enfants de familles dissociés.

### ***Pourquoi un tel écart entre la recherche américaine et la recherche française ?***

Alors que les grands indicateurs démographiques sur la famille et le divorce montrent des évolutions assez comparables aux États-Unis et en France, comment expliquer cet écart des préoccupations françaises par rapport aux recherches américaines ?

On peut rapidement esquisser trois catégories de réponses :

- L'Etat est en France le seul véritable agent extérieur à la famille, possédant une vraie légitimité pour s'occuper des problèmes de la Famille. Appuyé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), l'Etat français est en situation de quasi-monopole pour traiter des problèmes les plus aigus de précarité familiale. Il légifère aussi régulièrement pour adapter les structures juridiques de la famille à l'évolution de la demande familiale. Le droit de la famille et les problèmes de redistribution sont donc intégralement confiés à l'Etat central, qui conserve ce rôle protecteur même en période de décentralisation et de forte libéralisation. La politique familiale a très largement structuré la recherche sur ce domaine en France.

Aux Etats-Unis, le divorce est le côté sombre du mariage. Mais mariages et divorces relèvent tout deux de mêmes idéaux d'amour et de liberté individuelle dont on trouve les fondements dans la Déclaration d'indépendance de 1776 (Varenne, 1986). La présence de l'Etat central est très marginale et les problèmes de législation ou de redistribution sont traités de façon très morcelée à l'échelon fédéral. En revanche, il existe une multitude d'institutions privées (fondations) et d'acteurs des secteurs para-pédagogique et para-médical dont le but est le support à la famille américaine moyenne. Dans l'optique américaine, il s'agit d'une aide familiale individuelle, pratique et concrète. Or l'augmentation du nombre de divorces multiplie les questions sur les modalités de fonctionnement familial de l'après-divorce. Ce tissu très actif explique sans doute la multiplicité et la diversité des financements et demandes de travaux sur les effets du divorce. La micro-sociologie de la famille américaine a des objectifs éminemment pratiques.

- La question des risques de l'enfance en famille dissociée semble difficile à aborder de façon totalement objective par la sociologie. Des *a priori* encore lourds pèsent dans l'opinion sur les familles monoparentales qui sont objet d'une certaine stigmatisation. Les familles monoparentales produiraient de l'inadaptation sociale et pédagogique. Un moment essentiel de la démarche sociologique est l'analyse des pré-constructions et de leurs modes d'élaboration. Les sociologues français du divorce s'attachent donc à « *dénoncer la schématisation des approches, la simplification des facteurs et la vision unilatérale du phénomène, nourrie par une opinion systématiquement négative quant aux conséquences éducatives de la monoparentalité. Ils n'ont que rarement les moyens de mener eux-même des recherches empiriques sur le contexte éducatif que crée la situation monoparentale et jamais par une observation longitudinale* » (Pitrou 1994, p. 177). La tâche n'est pas facile car l'influence des pré-constructions sur le devenir des enfants du divorce est importante. De plus le sujet est difficile à objectiver car il touche bien souvent de près les personnes qui l'abordent. Enfin les instruments d'observation scientifique sont rares et leurs résultats peuvent être facilement pollués par l'interprétation instantanée de l'observation de la vie quotidienne.

- Enfin il existe en France un fort courant intellectuel d'analyse sociologique des classes et de la mobilité sociale. Dans cette optique, la famille ne présente que peu d'intérêt indépendamment des structures sociales. L'analyse des groupes sociaux trouve des prolongements dans la question scolaire. La question a monopolisé au sein de la sociologie française une grande partie des débats sur les problèmes de transmission. Certes les travaux de sociologie française de la famille se sont multipliés au cours des années 1980-90, mais cet important rattrapage n'a pas encore couvert tous les champs d'analyse. L'influence prépondérante du milieu, de la culture et des institutions reste une marque de fabrique historique de la tradition sociologique française.

## **II- Les sources d'enquêtes biographiques sur la jeunesse**

La montée du divorce est très significative en France depuis 1965. Ce sont donc les cohortes nées à partir de la fin des années 1950 et du début des années 1960 qui ont vécu l'explosion numérique des séparations et les recompositions de famille<sup>10</sup>.

Sur les générations récentes, nous avons désormais un recul suffisant pour évaluer l'impact de la trajectoire familiale<sup>11</sup> sur le parcours de jeunesse. Mais qu'est ce que « la jeunesse » et quelles lectures du groupe des jeunes proposent les enquêtes sociodémographiques ?

### ***Les trajectoires de jeunesses dans les enquêtes***

La définition de la jeunesse fait l'objet de débats, mais nous adopterons une définition simple de la jeunesse comme « *l'âge de préparation à la vie adulte* » (Galland in INSEE 2000). La jeunesse est la période de transition entre l'âge de la totale dépendance familiale de la petite enfance et l'âge de l'autonomie affective et économique que constitue l'âge adulte. Elle désigne le temps d'accès aux statuts et pouvoirs que confère l'âge adulte (Bourdieu 1984).

Ce temps de préparation est aujourd'hui plus long et vécu très différemment que par le passé. Chamboredon (1985) interprète la disparition des passages ritualisés et unificateurs du passage à l'âge adulte comme la marque de la déconnexion des composantes des trajectoires biographiques. Selon l'auteur, scolarité, emplois et formation de la famille se déroulent dans des champs institutionnels plus autonomes et

---

<sup>10</sup> Le taux de divorce est faible après la naissance d'un enfant. L'âge moyen des enfants au moment de la séparation de leur parent est de 8,5 ans.

<sup>11</sup> Il est vrai que les individus nés dans les années 1960, ne sont plus tout à fait jeunes au cours des années 1990. Ces cohortes ne font plus partie des tranches d'âges habituellement utilisées pour cerner la jeunesse (15-24 ans ou 18-29 ans). On questionne alors ces adultes récents de façon rétrospective sur leur passé récent et l'on recueille ainsi des données sur leur jeunesse.

plus étanches qu'auparavant. La coupure avec la famille d'origine se ferait en parallèle et progressivement dans les trois champs de la scolarité, de l'économique et du familial. On observerait une indépendance croissante des calendriers d'accès aux attributs de la maturité sur chacun de ces trois domaines fondamentaux pour l'acquisition du statut d'adulte.

Dans le respect de ces définitions sociologiques de la jeunesse, le matériau d'enquêtes exploité dans ce travail aborde la jeunesse comme une construction progressive, par expérimentation, d'un statut d'adulte<sup>12</sup>. Les trois enquêtes utilisées sont : l'enquête « Passage à l'Age Adulte » de l'INED (1993), la première enquête « Jeunes » complémentaire à l'enquête « Emploi » de l'INSEE (1992) et la seconde enquête « Jeunes » complémentaire à l'enquête « Emploi » de l'INSEE (1997).

L'hypothèse d'une certaine autonomisation de l'acquisition des attributs du statut d'adulte est transposée dans la construction des questionnaires de ces enquêtes. Chaque composante de la trajectoire est traitée dans des rubriques bien distinctes, chacune d'elle respectant une logique de construction progressive.

- La scolarité couvre les différentes étapes d'orientation scolaire et d'accès au diplôme le plus élevé, le vécu scolaire, les circonstances et motifs d'arrêt et de reprise des études.
- L'accès à l'emploi débute avec les premiers gains, les jobs d'étudiants. Il se poursuit par des contrats temporaires, des stages d'insertion et/ou de fin d'études, l'expérience du chômage, pour aboutir en fin de cursus d'insertion sur le « vrai » emploi ou « l'emploi qui compte »<sup>13</sup>.
- La progressivité de l'histoire conjugale est bien détaillée dans l'enquête « Passage à l'âge adulte » : premières relations sexuelles, première relations amoureuses stables, découverte de la conjugalité et des métamorphoses du sentiment amoureux. Pour chaque couple, nous explorerons des données sur le mode de formation et la séparation de ce couple.

---

<sup>12</sup> Voir aussi la synthèse de Galland O., 1991, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Collection U.

<sup>13</sup> Courtois S., Rougerie C., 1998, « Une étape du passage à l'âge adulte : l'emploi qui compte », *Population* 6.

Afin de fiabiliser l'information biographique recueillie et faciliter le travail de mémoire et de reconstitution biographique des interviewés, les questions de chaque rubrique sont le plus souvent posées dans le sens inverse de la progressivité : on part de l'événement le plus récent pour creuser progressivement le passé biographique. Cet artifice de construction des enquêtes ne compromet nullement l'étude de la jeunesse comme stade d'acquisition progressive des attributs d'adulte.

Les trois enquêtes étudiées permettent de raisonner sur un domaine en tant que tel : on peut par exemple les utiliser pour une analyse autonome des parcours scolaires ou des premiers échanges conjugaux. Mais ce n'est certainement pas dans cette optique qu'elles sont exploitées dans ce travail. S'il existe des logiques et étapes d'accès au statut d'adulte bien identifiées, il semble impensable de les étudier de façon indépendante. L'un des objectifs de ce travail est une analyse des correspondances entre les 3 biographies du jeune pré-adulte et l'impact de la morphologie de la famille d'orientation sur la diversification des parcours de jeunesse.

Nous aurons donc à l'esprit que l'accroissement des incertitudes familiales apporte sa contribution à la diversification des parcours des jeunes adultes. Au sein du groupe des jeunes coexistent de multiples logiques d'enchaînement des biographies scolaire, d'accès à l'emploi et conjugale. Dans cette optique, la diversification des parcours des jeunes adultes correspond à une diversification des modalités d'assemblage des pièces d'un puzzle de la jeunesse sans doute plus complexe et plus long à réaliser aujourd'hui que par le passé.

Par ailleurs, la biographie d'accès à l'emploi ne peut être déconnectée de la biographie scolaire. Prenons en exemple le groupe des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire. Ce groupe ne cesse de décroître numériquement. La stratification scolaire de ce groupe auparavant peu scolarisé s'opère à travers la massification des études. Ce nouveau travail de classement de l'Ecole sur les enfants des milieux populaires rythme de nouveaux tempos de jeunesse et d'accès à l'emploi pour ces générations.

Un cycle relativement court et très normatif caractérisait auparavant la jeunesse des garçons : il commençait à la fin d'un cycle d'études généralement court, il se poursuivait par départ de chez les parents à l'occasion du service militaire et par l'accès à un emploi stable dès la sortie des obligations militaires. Le cycle s'achevait par le mariage. Ce parcours type est en voie de marginalisation<sup>14</sup> et il est clair qu'aujourd'hui la durée de la scolarité et le niveau de diplôme cristallisent les différences entre les parcours des jeunes adultes (Meron 1995).

Par ailleurs, le groupe des jeunes est le plus exposé aux soubresauts conjoncturels de l'activité économique. Ce groupe forme le principal stock tampon d'ajustement et de régulation du marché du travail : en période de faible activité, le stock s'accroît et l'accès à l'emploi est très délicat pour de nombreux jeunes. En sens inverse, les jeunes sont les premiers bénéficiaires d'une embellie économique et le taux de chômage des jeunes s'abaisse alors fortement. La différenciation des parcours de jeunesse peut donc s'accroître en fonction des moments où les jeunes sont candidats sur le marché du travail.

L'allongement de la période de jeunesse s'accompagne d'un allongement de la durée de vie en famille, et donc de la cohabitation/coexistence et la dépendance entre parents et enfants. La famille reste présente et parfois pesante pendant la période de semi-dépendance de l'insertion professionnelle. Cette insertion est une période délicate, marquée par le chômage intermittent et la compétition pour les meilleurs emplois (CDI). Cette cohabitation familiale intervient souvent en même temps qu'une diversification et une intensification de la sociabilité amicale du jeune qui choisit alors son groupe de pair. Ce «nouvel âge de la vie» (Galland 1990) marqué par une décohabitation plus longue et progressive entre les générations n'est pas vécu de la même façon selon le degré d'entente entre les générations et au sein d'une même génération. L'éventuel conflit familial et la structure du groupe domestique où les enfants cohabitent forment donc un facteur essentiel de diversification des parcours de jeunesse.

---

<sup>14</sup> Il est voué à la disparition avec la suppression du service militaire obligatoire.



### ***Méthode de recueil de données de l'enquête INED « Passage à l'âge adulte »***

La première enquête utilisée dans ce travail est l'enquête « Passage à l'âge adulte » réalisée en 1993 à l'INED sous la direction de M. Bozon et C. Villeneuve-Gokalp. Cette enquête est de type biographique rétrospectif, menée auprès de 2988 jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans à la fin 1993, soit des cohortes d'individus nés entre 1958 et 1967. Elle a bénéficié pour sa réalisation du concours de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).

Le questionnaire vise à reconstituer la logique de la trajectoire sociale de jeunesse. Il comprend sept sections : caractéristiques générales de l'enquêté(e), famille d'origine, départ de chez les parents, études, des premiers gains aux premiers emplois, histoire conjugale, histoire amoureuse, évolution du mode de vie.

Au moment de la production de cette enquête, plusieurs thèmes agitent la société française et sa jeunesse (suppression du service militaire, grèves et problèmes sociaux dans les collèges et lycées de banlieue...). Sous l'impulsion du Premier ministre de l'époque, un questionnaire (le « questionnaire Balladur ») est envoyé directement par voie postale à plusieurs millions de jeunes dans les foyers français. Ce questionnaire sera immédiatement soupçonné de partialité et la méthode de recueil sera très vite dénoncée par la communauté scientifique. Les deux enquêtes de l'INED et de l'INSEE lancées à la même période constitueront donc les seules références légitimes pour l'étude de la jeunesse. Un certain nombre de questions (questions sur le service militaire, la santé, la consommation de drogues, ...) visaient à répondre aux interrogations qui agitaient le débat public au moment de l'enquête.

La durée de passation du questionnaire était d'une heure quinze environ. Constitué par la méthode des quotas, à partir des résultats de l'enquête « Emploi » de l'INSEE, l'échantillon comprend des individus des deux sexes, vivant en couple, seuls ou chez leurs parents, français ou étrangers. L'échantillon a été stratifié par région et par type d'unité urbaine. La trajectoire familiale de l'enfance n'est jamais un facteur déterminant pour la fixation des quotas : et pour cause, la trajectoire dans la famille d'origine n'est qu'un thème « secondaire » de l'enquête. La réalisation sur le terrain a été confiée au

service des enquêtes de l'INED et à son réseau d'enquêteurs. Pour cette enquête, 243 enquêteurs ont été employés et 2988 personnes ont été interrogées, en trois vagues, de mai 1993 à janvier 1994<sup>15</sup>.

Il est possible sur certains sujets de travailler avec la seule source de l'INED, mais il est clair que ces travaux doivent être confrontés à d'autres données. Les enquêtes « Jeunes » de l'INSEE serviront d'instruments d'investigation complémentaire et de validation.

### ***Méthode de recueil de données pour les enquêtes « Jeunes » INSEE***

Les enquêtes INSEE « Jeunes » (1992 et 1997) sont complémentaires aux enquêtes « Emplois » concomitantes. L'enquête « Emploi » de l'INSEE est réalisée tous les ans auprès de 80 000 ménages « ordinaires » (hors personnes logées en collectivités) dont le logement a été recensé. L'échantillon de l'enquête « Emploi » est renouvelé par tiers chaque année. Pour les enquêtes « Jeunes » 9 344 interviews supplémentaires exploitables en 1992 ont été réalisés (8373 en 1997) sur les jeunes de 18 à 29 ans du tiers sortant de l'enquête « Emploi ». L'absence d'un certain nombre d'événements de jeunesse (ou encore « la censure à droite » de l'échantillon) liée au manque de recul est donc plus importante pour les enquêtes de l'INSEE que pour celle de l'INED. Au moment voulu, j'exposerai comment ces problèmes de censure ont été traités.

Le questionnaire INSEE est plus factuel que celui de l'INED, laissant peu de place à l'auto-interprétation de sa jeunesse par la personne interviewée, mais il a l'avantage de porter sur des effectifs beaucoup plus importants. Le questionnaire comprend, en début d'interview, un triple calendrier professionnel, familial et résidentiel avec un marquage annuel consigné sur 10 ans des événements et changements de situation des

---

<sup>15</sup> Un premier travail d'exploitation de cette enquête consistait à repérer si l'enquêteur pouvait avoir une influence sur la formation des réponses. Un mémoire de maîtrise consacré à ce sujet conclut à l'absence de biais sur ce point (Schmitt C., 1995, « *Etude de l'effet d'enquêteur dans l'enquête de l'INED « Passage à l'âge adulte »* », Université de Rennes 2).

jeunes. Des rubriques plus détaillées (en particulier sur l'emploi) permettent ensuite de contrôler la cohérence du calendrier. De fait, le calendrier n'est pas toujours facilement exploitable car parfois incohérent avec les réponses apportées aux questions directes. En cas d'incohérence, j'ai toujours privilégié les réponses aux questions explicites par rapport à celles du calendrier. Il est possible que le remplissage du calendrier soit intervenu trop tôt en introduction de l'interview. Il aurait probablement été préférable de remplir le calendrier en guise de conclusion.

Un volet sur l'origine familiale comprend des informations signalétiques sur le père et la mère (incluant les âges des parents), la taille et la structure de la famille et des questions sur les problèmes importants ayant touché les parents (problèmes financiers, matériels, judiciaires...). Ceci permet d'envisager d'isoler précisément l'effet de la recomposition familiale sur les comportements de couple au passage à l'âge adulte. De même, il est possible avec de tels effectifs d'enquête de repérer des itinéraires d'émancipation contrastés sous l'influence des seules structures familiales au sein de milieux sociaux homogènes.

Chambaz et Herpin (1995) isolent à partir de cette enquête une forme de pauvreté «héritée» de la culture familiale. De plus, l'enquête « Jeunes » montre aussi une relation bien connue des démographes : la forte fécondité des enfants de familles nombreuses. Cette tendance des jeunes à reproduire le climat familial de l'enfance nous incite à poursuivre l'investigation sur l'effet de la structure du groupe domestique de l'enfance.

Le questionnaire INSEE est très complet sur les questions d'insertion professionnelle, tandis que celui de l'INED est plus précis sur la scolarité et la conjugalité. Le questionnaire de l'INSEE recoupe cependant en de nombreux points celui de l'INED, ce qui permet pour certaines exploitations (voir le chapitre 2) de fusionner les échantillons. En particulier sur la trajectoire familiale d'origine, les deux enquêtes permettent de montrer l'influence de la famille d'origine sur le destin et le choix de jeunesse.

Les jeunes du tiers sortant de l'enquête « Emploi » ne sont pas totalement représentatifs de la population française du même âge. En effet, les jeunes en résidence chez leurs

parents sont sous-représentés car absents du ménage parental au moment de l'interview (militaires du contingent, logement étudiant...). Sur la base de critères signalétiques classiques (sexe, âge, activité, lieu de résidence...), l'INSEE a établi un système de pondération garantissant la bonne représentation statistique de l'échantillon. Les statistiques produites dans cette thèse (répartitions, taux ...) tiennent compte de ce redressement. En revanche les effectifs réels traités sont toujours mentionnés en valeur brute non pondérée.

### ***Atouts et faiblesses des enquêtes « Jeunes » comme instrument d'analyse du devenir des enfants de familles dissociées***

Les conditions optimales d'échantillonnage ne sont probablement pas aujourd'hui totalement réunies en France pour l'analyse du devenir social des enfants. On peut en particulier discuter l'absence d'un panel longitudinal socio-démographique suffisamment ancien, fiable et homogène sur les questions familiales<sup>16</sup>.

Les enquêtes « Passage à l'âge Adulte (« P2A ») et « Jeunes » respectivement de l'INED et de l'INSEE exploitées dans ce travail sont rétrospectives. Un échantillon de jeunes adultes est interrogé à un moment donné sur sa trajectoire. Cette enquête peut être répétée plus d'une fois comme ce fut le cas pour la seconde version de l'enquête « Jeunes » de l'INSEE (1997). Le questionnaire est alors homogène dans le temps mais à la différence de l'enquête avec suivi longitudinal les interviewés ne sont pas les mêmes. Les cohortes longitudinales permettent d'évaluer l'évolution objective de la

---

<sup>16</sup>A ma connaissance, le CEREQ possède des données longitudinales très précises sur les qualifications scolaires des jeunes. Mais ces données sont très pauvres sur les aspects de biographie. L'INSEE gère l'échantillon démographique permanent (EDP) et il pourrait s'agir de la meilleure piste de validation longitudinale des résultats purement biographiques de cette thèse.

Les enquêtes Formation et Qualification Professionnelles (FQP) de l'INSEE ont été renouvelées de nombreuses fois et permettent d'analyser les variations de la mobilité sociale sur plus de quarante ans. Ce sont cependant des enquêtes rétrospectives non longitudinales et elles ne comprennent malheureusement pas d'éléments sur la nature de l'environnement familial des personnes interrogées.

situation d'une même personne enquêtée à plusieurs reprises alors que l'enquête rétrospective fait appel à la bonne mémoire et à la sincérité de la personne enquêtée lors de la description rétrospective de son passé. Cependant, les questionnaires « Jeunes » et « Passage à l'âge adulte » sont suffisamment longs et contrôlés pour que l'on puisse accorder la plus grande considération aux déclarations des individus sur leur passé familial.

La déclaration rétrospective par les enquêtés des événements familiaux et de leurs conséquences reste soumise à quelque biais : il est possible que les enquêtés qui ont le plus subi les conséquences d'une jeunesse difficile soient les moins prêts à l'oublier. On surestime ainsi l'impact réel de l'enfance. Mais *a contrario*, une attitude d'oubli « actif » (de « déni ») du passé compense en nombre ce premier effet. Beaucoup de jeunes encore objectivement marqués par leur enfance peuvent adopter une attitude d'évitement et oublient de mentionner les épisodes les plus douloureux de l'enfance.

L'enquête sur cohorte recueille périodiquement une information instantanée sur les modes de vie, elle est donc en théorie plus fiable et plus précise que l'échantillon d'enquête rétrospective. Cependant, ce type d'enquête pose des problèmes d'attrition parfois inextricables sur longue période. D'une interview à l'autre, des individus sortent de l'échantillon et les particularités de ces individus peuvent biaiser l'exploitation à partir de l'échantillon restant. En revanche, les données rétrospectives sont plus faciles à recueillir, à maintenir, à utiliser et permettent bien souvent de conclure.

Bien qu'elles ne satisfassent pas aux conditions d'échantillonnage définies par les sociologues de la famille américains (Demo, Acock 1988) - ceux-ci ne travaillant que sur un suivi longitudinal à l'aide d'enquêtes à passages répétés - les enquêtes « Passage à l'âge adulte » de l'INED et « Jeunes » de l'INSEE possèdent néanmoins quelques vrais atouts. Le premier est une définition précise de la trajectoire familiale de l'enfance qui distingue les cas suivants :

- la vie en famille nucléaire intacte, avec les parents d'un premier et unique mariage ;
- la vie en famille dissociée du fait d'un décès parental ;
- la vie en famille monoparentale après un divorce ou une séparation ;

- la vie en famille « recomposée » avec un parent biologique et un beau-parent ;
- la vie en famille monoparentale mère-enfant avec des parents qui n'ont jamais vécu ensemble.

Cependant les effectifs des trois dernières catégories sont faibles, en particulier dans l'enquête INED. Comme l'indique le tableau 1, des regroupements de catégories s'imposeront en cours d'avancement de l'étude. Pour certaines problématiques, l'exigence de signification statistique des résultats nous poussera à agréger les catégories statistiques. Il sera donc parfois difficile de distinguer les enfants ayant grandi dans une famille où le parent gardien s'est remarié de ceux qui ont vécu dans une structure monoparentale après la séparation.

**Tableau 0-1 : ventilation selon le sexe de la trajectoire familiale des jeunes à 18 ans (effectifs)**

	Hommes	Femmes
Total	1 478	1 510
A 18 ans :		
Les parents vivaient ensemble	1 217	1 259
L'un des parents était mort	93	101
Les parents ne vivaient plus ensemble [1]	168	150
<i>Dont a vécu avec un parent remarié (ou en couple)</i>	<i>84</i>	<i>84</i>

[1] ou ne vivaient plus ensemble au moment où l'un d'entre eux est décédé.

Source : enquête « Passage à l'âge adulte », INED 1993.

Le deuxième atout des enquêtes rétrospectives sur la jeunesse est la très bonne définition du parcours d'autonomisation affective du jeune adulte. En particulier, le questionnaire INED pousse loin l'investigation sur la vie privée : rapport sexuel, question objectives et subjectives sur la vie amoureuse et de couple, désir d'enfants, grossesse, IVG.... Or il est très plausible que les étapes du parcours intime du jeune sont très sensibles à la trajectoire familiale de l'enfance.

Enfin, le dernier atout de ces enquêtes est leur relative actualité. Le travail statistique portera sur des cohortes de jeunes nés entre 1958 et 1978 (1958-1967 pour l'INED, 1963-1978 pour l'INSEE). Soit une période longue couvrant plus d'une génération pour

lesquelles la déstigmatisation des ruptures de couple a pu produire ses pleins effets : la « grande » loi de libéralisation du divorce en France date de 1975.

***Les relations entre trajectoire familiale et trajectoire de jeunesse : quelles causes, quels effets ?***

Pour traiter notre objet d'études, l'idée est de partir d'une définition de la structure du groupe domestique dans lequel a évolué l'enfant/adolescent pour examiner ses répercussions sur la biographie du jeune adulte. Le problème le plus délicat dans une description statistique de corrélations de longue période est l'incertitude sur l'identification des événements déclencheurs d'un comportement ou d'une trajectoire. Pour un jeune en difficulté scolaire, il est par exemple difficile de faire la part des choses entre l'effet d'une trajectoire familiale perturbée par le divorce parental et/ou un ensemble d'effets et de causes contingentes pouvant se superposer : mauvaise entente familiale antérieure au divorce, absence de suivi scolaire parental, difficultés financières, etc. Une séparation n'intervient pas seule et isolée, elle est le fruit d'une histoire conjugale conflictuelle du couple, d'un positionnement social et d'un environnement culturel, économique...

Il faut donc s'efforcer d'éviter de mauvaises d'interprétations des corrélations en sciences sociales quantitatives par manque de contrôle des données. Ainsi par exemple, il existe une corrélation entre le taux de délinquance et celui des familles monoparentales. Une telle corrélation indique les effets de la pauvreté, des discriminations, des problèmes scolaires et d'un manque de perspectives plutôt que celui des structures familiales. Ainsi faut-il contrôler toute mesure de l'effet de la séparation par les facteurs contextuels des séparations. Empiriquement, si ce contrôle n'est pas réalisable, il vaut mieux s'abstenir de conclure.

***Mêler sources quantitatives et approche qualitative : de bonnes intentions mais une matérialisation difficile...***

Chaque histoire familiale, chaque cas de rupture est particulier. On reproche souvent aux études quantitatives d'être caricaturales et de montrer des évidences. La mise en catégorie opérée pour les besoins de la codification statistique ne fait pas l'unanimité chez les sociologues car elle consiste en effet « à rassembler dans une même catégorie des réalités jugées différentes, et impliquant logiquement le sacrifice de leur singularité » (Lahire 1995, p. 14). La statistique dans son travail de mise en variables et de regroupement en catégories crée selon cette optique des abstractions sociales pour les besoins de sa propre cause. Dans ses travaux de modélisation d'une probabilité ou de quantification de correspondances, le statisticien construit un « individu moyen » et il énonce des lois de comparaison de comportement en référence à cet individu. Or dans la réalité, on ne rencontre pas fréquemment un tel individu moyen dit « de référence ».

A ces objections méthodologiques, le quantitativiste répond que le questionnaire est construit à l'issue de nombreux entretiens qualitatifs. Le statisticien calibre par la suite son échantillon pour éviter d'agréger des « choux et des carottes ». Le travail de codification des variables est le fruit d'une mise en contexte renouvelée des conditions de production de l'enquête quantitative et d'un échange incessant avec la littérature grise produite par les enquêtes qualitatives. Enfin l'exploitation et l'interprétation statistiques sont un long et progressif travail itératif d'émission d'hypothèses, de vérification, validation/infirmation des jeux d'hypothèses, et d'ajustements par la production de nouvelles hypothèses... Cette approche empirique par tâtonnements produit au final le résultat scientifique en sociologie quantitative. La démarche est, somme toute, similaire à celle d'une enquête ethnographique. Pour ces raisons, il est indispensable que le statisticien soit d'abord sociologue et ait pris connaissance des travaux de l'ensemble de ses collègues, quelles que soient leurs méthodes de travail, en amont du recueil et de l'exploitation du matériau quantitatif.

Il est clair qu'un examen de masse (quelques 10 ou 15 ans après les faits) des incidences des séparations parentales à partir des enquêtes « Jeunes » fait l'économie des multiples cas particuliers et fait donc l'impasse sur les singularités. Mais pour garder un bon niveau de lecture des principaux résultats de la recherche, il ne faut pas la noyer sous les exceptions. Quelle que soit l'approche choisie, la sociologie d'une population ou d'un groupe reste d'abord une science de découverte des régularités et d'analyse des normes qui les fondent. Il existe donc un «*droit de négliger ce qui est négligeable*»<sup>17</sup>.

Un dernier argument justifiant l'analyse quantitative sur le sujet du devenir des enfants est leur rareté relative. La sociologie du divorce française est un champ peu investi par les quantitativistes. Hormis les précieux travaux de Festy/Valetas et C. Villeneuve-Gokalp, les études d'analyse quantitative sur la sociologie du divorce et des biographies familiales dissociées restent très marginales. Il y a donc vraisemblablement plus de place pour produire des résultats originaux sur ce champ que dans un domaine où les approches statistiques ont traditionnellement plus d'histoire et d'influence : sociologie de l'école, mobilité sociale...

Il était initialement prévu dans mon projet de thèse de développer une approche de type ethnographique par interviews de jeunes personnes ayant vécu une séparation parentale. Si aucune de ces deux voies de recherche (quantitatif versus qualitatif) ne semble se suffire à elle-même, l'idée naturelle consiste à les associer (Weber 1995, Bozon 1999). C'est dans cette optique d'articulation des approches que j'ai entamé ce travail. Il faut d'abord partir avec quelques solides certitudes statistiques, puis affiner les comptages. Mais les volumes des sous-échantillons se révélant insuffisants pour certains groupes familiaux (notamment les familles recomposées), on ne peut alors proposer que des intuitions statistiques. C'est là que serait intervenue une étape plus ethnologique de la thèse. L'enquête quantitative est un très bon instrument pour isoler et mesurer les correspondances entre les comportements familiaux de deux générations

---

<sup>17</sup>G. Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, 10<sup>e</sup>éd. (1<sup>er</sup>éd. 1938), Paris, Vrin, 1977, p. 222. Cité par H. Gérard, 1985, « *au-delà du quantitatif : espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie* », Chaire Quételet.

successives<sup>18</sup>. En revanche, ce type d'enquête met difficilement en lumière les mécanismes de formation de ces correspondances. L'objectif d'entretiens familiaux aurait été de savoir s'il existe des spécificités de la représentation de la famille en environnement dissocié. Existe-il des modes explicites et implicites de transmission par les parents et de réception par les enfants d'un discours spécifique sur la famille en environnement dissocié ? Comment les parents séparés parlent de la famille et de leur couple en général, de leur famille et de leur couple en particulier à leurs enfants. De quelle manière et avec quelle intensité les enfants s'interrogent sur leurs parents ; comment perçoivent-ils les contradictions entre discours et vécu familial ?

Malheureusement l'enquête de type ethnographique est grande consommatrice de temps et de ressources. Il faut mobiliser de véritables spécialistes de l'entretien et de l'observation participante pour qu'elle soit productive. Le travail statistique étant lui aussi affaire de spécialistes, il est difficile de cultiver et cumuler les doubles compétences. J'ai essayé de développer cette double approche en faisant participer des groupes de travail de l'ENSAE à mon projet de thèse. Mais le complément ethnographique n'a pu déboucher de façon satisfaisante faute de ressources disponibles sur la longue période. L'œcuménisme méthodologique est plus facile à prêcher qu'à rendre effectif<sup>19</sup> et j'ai été donc rapidement confronté au principe de réalité.

Je n'ai donc pas développé ma propre enquête à l'occasion de ce travail sur le devenir social des enfants de familles dissociées. Compte tenu de mes moyens, j'ai pensé qu'en me concentrant sur une exploitation exhaustive de plusieurs enquêtes construites et collectées patiemment par d'autres, j'obtiendrais plus de résultats qu'en diversifiant les

---

<sup>18</sup>Ou l'absence de corrélation : expliquer l'absence de corrélation là où l'on en attend une est un exercice parfois très éclairant.

<sup>19</sup> Sur les cloisons entre approches statistique et non statistique, voir Merllié D., Prévot J., 1997, *La mobilité sociale*, La Découverte coll. Repères, p. 28.

approches et en prenant ainsi le risque de survoler l'objet. Le lecteur jugera le bien-fondé de cet arbitrage. La sociologie pratique développée dans cette thèse se limite donc aux aspects d'exploitation secondaire d'enquêtes quantitatives, ainsi qu'aux travaux de dépouillements et d'interprétation de la littérature existante sur le sujet.

### **III- Plan de la thèse**

La thèse comprend trois parties.

Une première partie de cadrage, permettra au lecteur de découvrir plus précisément l'objet du travail en établissant les principaux repères de compréhension de l'histoire et de la démographie actuelle des enfants de familles dissociées.

La seconde partie présente des mesures de l'impact de la séparation parentale sur les parcours individuels de jeunesse des générations d'enfants qui la vivent. Comment et pourquoi les trajectoires de jeunesses sont-elles influencées par un parcours familial dissocié et par la structure du groupe domestique de l'enfance ? Une approche de microsociologie quantitative permettra d'apporter certains éléments de réponse à cette question.

Enfin dans la troisième partie, nous sortirons de la sphère d'analyse des biographies pour examiner l'impact macro-social de la croissance du nombre d'enfants vivant des séparations familiales. Comment tenir compte des nouvelles inégalités entre enfants liées aux conditions de vie familiale ?

La première partie de cadrage est composée de deux chapitres.

Le premier chapitre fixe le contexte à partir d'une synthèse bibliographique des travaux des historiens de la famille sur le divorce. Ce point de départ indispensable du travail nous rappellera que la position d'enfant naturel, en tant que précurseur de l'enfant du divorce, est historiquement pesante. L'examen historique explique bien les représentations communes de l'impact négatif du divorce des parents sur le parcours social des enfants. Enfin l'historique des conditions de subsistance de la population et des conditions matérielles de l'éducation des enfants permet de comprendre les ressorts de la vie d'un enfant sans l'un de ses parents.

Le second volet adopte l'angle démographique pour décrire les évolutions les plus récentes des structures familiales et du nombre d'enfants traversant des situations de rupture/recomposition familiale. Les démographes américains et européens ont

parfaitement décrit les bouleversements des trente dernières années. L'analyse originale des tendances du nombre de dissociations au sein de chaque milieu social permet d'observer une situation relativement hétérogène et plus complexe que la simple courbe d'évolution des divorces ne le laisserait supposer.

Les quatre chapitres suivants constituent la seconde partie de la thèse. Il s'agit de la micro-sociologie des effets sur les enfants de la dissociation familiale, à partir d'analyses secondaires originales de matériaux d'enquêtes sociodémographiques. Les chapitres 3 à 5 couvrent la chronologie sociologique traditionnelle du parcours de jeunesse : école, emploi, conjugalité. Le chapitre 6 est une incursion de la micro-sociologie familiale dans un domaine traditionnel de la psychologie : la santé et les accès dépressifs du jeune adulte.

On connaît le rôle pivot de la période de scolarité dans le parcours social des individus et le poids des inégalités sociales devant l'école. Le chapitre 3 constitue probablement le cœur de cette thèse. Il permet d'insérer, au sein des innombrables travaux sur la réussite scolaire et sur l'inégalité des chances, la composante trop souvent oubliée du parcours familial. Nous observerons en particulier comment l'école, la société et la famille se transforment, tout en maintenant, voire même en accroissant certaines inégalités d'accès à l'école.

Après la scolarité, le jeune adulte cherche un premier emploi stable qui fixe sa position sur l'échiquier social. Compte tenu des inégalités des parcours scolaires, un réseau familial plus éclaté peut-il compromettre les chances d'insertion du jeune ? Le chapitre 4 donne certains éléments de réponses à cette question.

Parallèlement à l'acquisition du diplôme et à la stabilisation professionnelle, l'insertion conjugale contribue fortement à l'acquisition du statut d'adulte. Les modes d'entrée en couple sont diversifiés. Nous chercherons dans le chapitre 5 s'il existe des récurrences imputables au parcours familial au sein des parcours conjugaux. En particulier, il faut explorer l'existence d'une influence du modèle familial de l'enfance sur le mode d'entrée en couple (départ avancé du foyer parental, durée de la cohabitation hors

mariage, engagement dans le mariage...). Par ailleurs, peut-on identifier une influence du modèle familial de l'enfance sur le mode de sortie du premier couple ? Existe-t-il une continuité des discontinuités familiales ? Est-il possible de mesurer des comportements de reproduction inter-génération des comportements de séparation ?

Une analyse originale des données de l'enquête INED figure au chapitre 6. Elle est totalement centrée autour du noyau familial et du devenir individuel de chacun de ses membres. Elle s'efforce d'exposer les relations entre le conflit familial et d'éventuels troubles psychologiques du comportement au passage à l'âge adulte : dépressions, tentatives de suicides. Le mal-être psychologique du jeune adulte est un problème persistant de santé publique. La fréquence de ces troubles, leur lien étroit avec le noyau familial et leur impact et interactions avec le parcours social justifient cette étude qui relève de la micro-sociologie familiale.

Dans la troisième et dernière partie, je délaisserai les enquêtes « Jeunes » pour revenir sur des sources bibliographiques avec une source théorique unique au chapitre 7 et des résultats de multiples travaux sur la politique sociale au chapitre 8.

Le chapitre 7 est expérimental à double titre. Il s'agit d'abord d'un essai d'exploitation et de transposition des concepts et instruments d'analyse de la mobilité sociale à celle de l'analyse de la mobilité des structures familiales. Un modèle d'inspiration boudonienne nous permettra de croiser les données actuelles d'évolution des structures sociales et familiales. Ce croisement débouche ensuite sur une simulation dont l'objectif est d'expliquer/prévoir les relations entre les évolutions des structures sociales/scolaires et celles des structures de famille. L'exercice de prévision est difficile, ses conclusions sont sans aucun doute instables mais laissent entrevoir des pistes pour de prochains travaux.

Les études de sociologie se concentrent classiquement sur la description et l'interprétation des faits sociaux. Mais de fait, influencer, donner des arguments et faire

évoluer la gestion par la force publique des faits sociaux, restent une finalité essentielle de ces descriptions. Le huitième et dernier chapitre aborde, à l'aide d'un aperçu comparatif au sein des divers pays occidentaux, les spécificités actuelles du traitement des enfants de familles dissociées par l'Etat français. Ce sera ainsi l'occasion d'exprimer des vœux d'aménagements de certains aspects de la politique sociale.

La thèse est exposée avec le déroulé des parties et chapitres qui m'a semblé le plus logique. Avec l'avancement des chapitres, sont insérés naturellement des renvois et rappels à des notions et des développements exposés dans les chapitres précédents. Cependant, même si j'incite le lecteur à s'intéresser à l'ensemble du travail, j'ai conscience que le temps de lecture est une ressource rare. Chaque chapitre a donc été conçu pour pouvoir être lu de façon indépendante. Ceci explique l'absence de bibliographie globale à la thèse et son remplacement par une bibliographie thématique propre à chaque chapitre<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> Un index des auteurs cités figure en fin de thèse. Il permet d'avoir une vue globale sur la bibliographie.



*Depuis le milieu des années 1960, le paysage démographique de la famille a beaucoup évolué. L'espérance de vie moyenne d'un couple s'est réduite avec l'augmentation régulière du nombre de divorces. En conséquence, les parcours familiaux des enfants ne sont pas forcément aujourd'hui rectilignes. Mais l'ont-ils été un jour ?*

*Pour l'enfant, la famille a sans aucun doute toujours constitué un repère stable, un point d'ancrage avant la grande aventure de la vie adulte. Mais le support familial n'a jamais été à l'abri de soubresauts. Autrefois la mort frappait souvent les parents avant qu'ils n'aient le temps d'achever leur travail d'éducation. En l'absence de divorces, les transitions familiales étaient les conséquences inéluctables d'une espérance de vie réduite dans des conditions de vies précaires. Aujourd'hui, les conditions sanitaires se sont considérablement améliorées. Mais la libéralisation des rapports de couple et du divorce a entraîné un mouvement de contre-balancier perpétuant les situations de transition et de précarité familiale pour certains jeunes enfants.*

*Il en résulte que la proportion d'enfants qui vivent une transition familiale est aujourd'hui proche de celle qui était observée lors de la Révolution Industrielle.*

## Chapitre 1 L'ENFANT SANS L'UN DE SES PARENTS A TRAVERS LES SIECLES<sup>1</sup>

La vie privée des jeunes semble aujourd'hui traversée par plusieurs mouvements démographiques de grande ampleur : départ tardif des enfants, report de l'âge au mariage, cohabitation hors mariage, absence d'un parent, divorce, monoparentalité et recomposition de familles... La montée du divorce dans les sociétés occidentales apparaît très récente au regard des millénaires que compte l'histoire de la famille. On étudie aujourd'hui « l'augmentation » de la monoparentalité et des recompositions de familles en lien avec la croissance des divorces. Bien souvent la littérature des sciences humaines sur ces « nouvelles » structures familiales laisse penser qu'elles émergent aujourd'hui et que tout reste à inventer pour les personnes concernées. Est ce vraiment le cas ?

En matière familiale, les évolutions ne sont jamais si brutales, tout n'est pas à découvrir. A propos de la vie privée, l'inertie des habitudes et du passé influencent les comportements quotidiens. Les horizons familiaux évoluent mais la famille continue son lent chemin (Segalen 1991). Pour l'étude des enfants de familles dissociées comme dans beaucoup d'autres domaines, la fonction de l'Histoire est bien de relativiser ce qui se passe aujourd'hui et l'on peut donc accorder la plus grande confiance aux propos de N. Elias : « *c'est l'observation des faits présents qui permet de mieux comprendre les phénomènes passés, et c'est l'approfondissement du passé qui ouvre l'accès à ce qui s'accomplit sous nos yeux* » (Elias 1939, p. 299).

---

<sup>1</sup> Ce chapitre est une synthèse bibliographique des travaux des historiens et démographes centrés autour du statut de l'enfant et du divorce dans le monde occidental depuis 250 ans. Non historien de formation, c'est donc en tant que lecteur/interprète de ces travaux que je vais m'efforcer de résumer l'évolution longue du statut et des représentations de l'enfance dissociée. Le chapitre ne présente donc pas le résultat de l'exploitation de sources originales.

L'histoire et les changements de la démographie forment cependant le réel point d'inflexion dont nous n'avons peut-être pas encore aujourd'hui mesuré tous les effets. La transition démographique, la chute historique de la fécondité et l'avancée de l'espérance de vie ont des conséquences multiples sur la vie familiale. L'enfance en trajectoires familiales dissociées n'est pas une donnée complètement nouvelle qui aurait été forgée d'un seul bloc par notre société contemporaine. Au cours des siècles, de très nombreux enfants ont vécu une bonne partie de leur enfance sans l'un de leurs parents. Cependant, la situation actuelle des enfants de familles dissociées apparaît tout de même quelque peu insolite. Au XX<sup>e</sup> siècle, les hommes ont collectivement considérablement amélioré leurs conditions et leur espérance de vie. Les ruptures de famille étaient auparavant subies, conséquences de la mort d'un des parents, elles étaient souvent vécues avec fatalisme. En repoussant les limites de sa propre mort, l'homme libère ses enfants du «choix de Dieu » et prend en mains les rênes de son destin familial. Les séparations de familles sont donc aujourd'hui le fruit d'un choix ou d'un compromis conjugal, ce qui modèle différemment les conditions de vie après divorce des enfants.

A la fois cause et conséquence des gains d'espérance de vie, les pratiques éducatives ont fortement évolué avec une forte socialisation de l'enfance et un transfert de responsabilités de la famille vers l'Ecole. Parallèlement le statut juridique du couple et de ses enfants s'est transformé du fait de la libéralisation progressive du divorce et de l'uniformisation du statut juridique de tous les enfants. Et si l'un des motifs ou effets secondaires du développement de la scolarité était la naissance et le développement d'une conjugalité moins contrainte ?

En premier lieu, nous allons découvrir comment la mortalité des parents influait sur la trajectoire familiale des enfants (§I), ce qui permettra d'aborder les évolutions de la durée de la relation de proximité entre parents et enfants (§II). Enfin, nous préciserons l'évolution du statut et des représentations sociales de l'enfant vivant avec des parents séparés (§III).



## **Conclusion**

L'Histoire de la vie quotidienne est difficile à conter, ce qui est lié au problème des sources sur la vie quotidienne. L'écrit est la source privilégiée par les historiens (car l'écrit reste), mais ceux-ci en connaissent aussi ses limites. L'écrit est l'instrument de base de diffusion des codes sociaux et moraux. Ce que traduisent les écrits et en particulier les sources juridiques n'est donc pas nécessairement une description objective des comportements du quotidien. Il faut donc éviter les interprétations monolithiques de l'histoire de l'enfance et de la famille qui sont des domaines de prédilection d'établissement de codes moraux écrits. Par ailleurs, les études sur les enfants de familles dissociées sont rares et de nombreuses zones d'ombres subsistent sur leur histoire.

L'histoire de la conjugalité et de la famille est marquée par un changement progressif des normes morales qu'elle s'impose et qui s'imposent à elle. Par le passé, les rapports familiaux étaient influencés par la tradition canonique, avec une vision fondamentalement holiste du groupe familial. Selon ce schéma, la famille auto-gère ses conflits internes et sa reproduction. Elle est indivisible. Lentement mais sûrement, la privatisation et la montée en puissance de l'interprétation psychologique des comportements familiaux s'affirme historiquement. Ce transfert s'est accompagné d'une prise en charge partielle par la collectivité de la petite enfance et une institutionnalisation des apprentissages fondamentaux, particulièrement en cas de dissociation.

La référence morale a donc changé avec simultanément une valorisation de l'importance des rapports parents/enfants et du bien être de l'individu par la théorie psychologique. Nous sommes aujourd'hui fortement imprégnés par l'interprétation psychologique des rapports familiaux post-divorce. Mais on le sait, il y avait par le passé des écarts importants entre le discours de l'Eglise et sa mise en pratique. De même, la traduction au quotidien par la famille du discours de la psychologie est certainement très approximative. Finalement, il n'est pas certain que l'intensité de l'attachement entre générations soit aujourd'hui fondamentalement différente de ce qu'elle était il y a quelques siècles, les avis des historiens sont très partagés sur cette question.

Le divorce marque aujourd'hui une réelle inflexion dans l'évolution des trajectoires familiales. Mais il est erroné de penser que la monoparentalité et les recompositions de familles sont des nouveautés familiales de la fin de notre millénaire. Plus que les structures familiales, ce sont bien les contextes de la dissociation familiale qui ont changé : hier la dissociation était involontaire, liée à la mortalité ; aujourd'hui les ruptures résultent d'une décision parentale (Denis, Desjardin, Légaré, Marcil-Gratton 1994). La seule réelle certitude historique que nous ayons a donc trait au changement du mode de formation de la famille dissociée. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la montée de l'espérance de vie et la libéralisation du divorce sont les déterminants incontestables de ce changement.

Dans des environnements économiques et sanitaires pauvres, le principal objectif de la prise en charge de l'enfant après la mort d'un de ses parents (en particulier de sa mère) était de passer le cap de la survie biologique, la survie sociale était secondaire. Aujourd'hui, les problèmes sanitaires étant réglés dans les sociétés occidentales, la survie psychosociale de l'enfant est devenue le premier enjeu de l'après-divorce. Quelles sont les conséquences de cette inversion des causes de dissociation sur le parcours des jeunes ? L'inégalité des espérances de vie entre orphelins et non-orphelins s'est-elle convertie en une inégalité des espérances sociales entre les enfants de familles dissociées et les autres enfants ?

## Chapitre 2 LES CHANGEMENTS RECENTS DE L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ENFANTS

*« Quand elle raconte à ses copines le week-end avec son père et sa belle-mère, elle dit avec mes parents, pour faire plus court, et quand elle parle de la semaine avec sa mère et son beau-père, elle dit aussi avec mes parents. Pour Aïcha, sa meilleure amie, elle précise : Mon père, ma mère, cet imbécile de Thomas.*

*Elle avait juste un grand frère, elle était la dernière, la petite perle. Et la voilà, maintenant, chez sa mère avec son grand frère, un quart de frère de six ans, une demi-sœur de huit mois, et chez son père, avec une quart de sœur de neuf ans et une demi-sœur de deux ans. »*

Catherine Leblanc, *Le problème avec les maths*, Edition du Rouergue, 2001, p. 14.

Nous avons vu dans le premier chapitre que les familles jusqu'à la seconde guerre mondiale sont souvent traversées par des ruptures, liées à la forte mortalité. En conséquence, les remises en cause de l'organisation familiale ont été fréquentes pour de nombreuses générations d'enfants.

La période d'après guerre est en tous points une période d'exceptions : économiques comme familiales. La décennie 1950-60 consacre le baby boom et le plein emploi de la main d'œuvre masculine. Le rôle social de la femme est confiné en une spécialisation domestique sans partage, ni alternatives. Les couples donnent naissance à de nombreux enfants en meilleure santé, qu'ils peuvent nourrir progressivement sans souci grâce aux développements rapides des conditions sanitaires puis de la consommation de masse. La tradition chrétienne, le socialisme nataliste et le conservatisme laïc que sont des facteurs du contrôle efficace des mœurs et veillent au maintien de la cohésion et des traditions familiales. La contraception médicalisée n'existe pas, la législation sur le divorce et l'avortement sont scellées, les femmes se consacrent à l'éducation de leurs nombreux enfants. Au final, les couples sont stables et la trajectoire familiale des enfants est assez rectiligne. D'aucun peuvent penser qu'il s'agit de « l'âge d'or du mariage ».

Des infléchissements dans cette forme d'organisation familiale, historiquement exceptionnelle, sont perceptibles au cours de la décennie 1960-70. Egrenons rapidement les principales évolutions : reprise du travail féminin, modification rapide des attentes des femmes avec par exemple la montée de leur scolarisation, la disponibilité de la contraception médicale, la baisse du niveau de la fécondité, le recul historique de la pratique religieuse, et enfin la montée des divorces.

A partir du milieu des années 70, les changements sociaux et de la famille s'enchevêtrent : le chômage et la moindre stabilité des parcours professionnels, la poursuite de la montée des divorces et de la baisse de la fécondité, la décrue des mariages et la croissance des unions sans papier, la libéralisation des mœurs et du divorce, le recul de l'âge au premier enfant, l'allongement de la période de formation et de la jeunesse ... Dès lors, la famille reprend un visage plus diversifié, plus conforme à son histoire longue.

Ce chapitre décrit les conséquences de ces changements familiaux sur l'évolution de la trajectoire familiale des enfants. Après une brève synthèse des publications sur cette question et de la situation américaine, je propose d'explorer les tendances d'évolution de l'environnement familial des enfants en adoptant l'angle de vue proposé par les enquêtes « Jeunes » de l'INSEE et « Passage à l'âge adulte » de l'INED.

### **Bref survol de la situation américaine**

L'histoire de la famille américaine est intéressante à suivre car l'évolution de la structure des groupes domestiques anticipe d'une dizaine d'années celle de l'Europe occidentale.

Aux Etats-Unis, la croissance du nombre d'enfants vivant une rupture familiale est mise en évidence à la fin des années 1970. Entre le début et la fin des années

70, le pourcentage cumulé d'enfants de couples mariés ayant vécu une rupture familiale avant 16 ans a plus que doublé, passant de 10 à 38% chez les Blancs et de 42 et 73% chez les Noirs (Bumpass 1984). Cette tendance concerne la population au départ très exposée des enfants noirs comme celle à trajectoire familiale plus stable des enfants blancs. Il est confirmé par les statistiques plus récentes. En 1996, 68% des enfants de moins de 16 ans vivent avec deux parents contre 85% en 1970. Le chiffre de 1996 se décompose de la façon suivante selon l'ethnie : 75% chez les Blancs, 62% chez les Hispaniques et 33% chez les Noirs (US Census Bureau 1997).

Le divorce des parents a lieu un an après la séparation tandis que la recomposition familiale, lorsqu'elle a lieu, intervient cinq années plus tard en moyenne. Bumpass (1984) estime que la moitié des enfants ayant vécu une première recomposition de famille connaîtront une seconde séparation, celle du second couple de leur parents/beau-parents.

Outre l'origine ethnique, plusieurs autres critères permettent de repérer les populations d'enfants ayant le plus de risque de vivre une séparation familiale. Le statut du couple parental vis-à-vis de l'institution matrimoniale est un premier facteur discriminant : en 1977-1979, la rupture familiale concerne un enfant sur deux pour l'ensemble des couples contre 4 enfants sur 10 pour les couples mariés. La tendance enregistrés sur le nombre d'enfants de parents séparés n'est pas seulement liée à la montée des divorces. Il est donc tentant de relier l'évolution de la fréquence des enfants de parents séparés à l'augmentation du nombre d'enfants conçus en dehors du mariage : 5% des enfants américains en 1962 contre 32% en 1995 (US Census Bureau 1997).

Un faible niveau d'instruction et le jeune âge de la mère au moment de la maternité sont des facteurs qui accroissent le risque pour l'enfant d'une rupture familiale. Les mères jeunes lors de la naissance de l'enfant ont tendance à abandonner leur cycle d'études ce qui renforce l'effet de chacun de ces deux facteurs considérés isolément. Bumpass détecte des écarts considérables : plus de 3 enfants sur quatre d'une mère jeune (moins de 20 ans à la naissance de l'enfant) et près de deux enfants sur trois de mères non diplômées connaîtront

une trajectoire familiale mouvementée. Bien que ce soient les mêmes mères qui cumulent le plus souvent les handicaps (Noires non mariées, jeunes mères peu diplômées), chacun de ces critères exerce un effet propre, « toutes choses égales par ailleurs ».

Mais l'analyse de Bumpass doit être soumise à la critique. Par construction, les aînés ont plus de chance de connaître le divorce de leurs parents que les cadets. Lorsqu'il y a divorce, la descendance est interrompue. Les mariages dissous par divorce sont moins féconds que les autres mariages (Desplanques 1994). De plus, les risques de rupture déclinent avec la durée de vie du couple et avec sa fécondité. Par ailleurs, la naissance d'un enfant consolide fortement le couple lors de la période de maternage de l'enfant (Toulemon 1994). Le pourcentage d'enfants de parents séparés est donc plus important parmi les familles de faible taille qu'au sein des familles nombreuses (si l'on ne considère que les enfants d'un même couple). Or les aînés de famille ont par définition les mères les plus jeunes. La relation entre l'âge de la mère au moment de la naissance de l'enfant et la probabilité qu'a cet enfant de connaître la séparation de ces parents peut donc résulter d'un artefact de construction lié à la sur-représentation des premiers de famille parmi les enfants du divorce. Le calcul de Bumpass sur l'âge de la mère au moment de la naissance de l'enfant nous semble donc biaisé. Pour éviter ce travers, il faut analyser l'âge de la mère au moment de la naissance du premier enfant de la famille. En France, les femmes qui se sont mariées jeunes ont des quotients de divorce plus élevés que les autres femmes, et comme mariage et premier enfant sont deux événements restant fortement corrélés (mais sans relation d'antériorité), la relation devrait être de même nature qu'aux Etats-Unis. Mais il faudrait vérifier que cette relation n'est pas aussi la traduction de disparités sociales. En effet, en milieu employé faiblement diplômé, les divorces et recompositions familiales sont plus nombreuses.

En France, l'enquête « Famille » complémentaire au Recensement a permis un dénombrement de la situation familiale des enfants en 1990 sans être en mesure de chiffrer les évolutions depuis le précédent recensement. En coupe instantanée, un enfant sur dix vit avant 18 ans en famille monoparentale et 5,5% des enfants vivent en famille recomposée en l'absence de l'un de leurs deux parents biologiques. Parmi ces derniers, plus de la moitié (2,9%) vivent aux côtés d'un demi frère ou sœur. La fécondité n'est donc pas nulle en famille recomposée et compense quelque peu la plus faible fécondité des mariages rompus. Comme aux États-Unis, le niveau de diplôme de la mère semble être inversement corrélé avec la probabilité de connaître une recomposition de la famille. Les recompositions familiales avec enfants semblent donc plus fréquentes dans le bas de l'échelle sociale (Desplanques 1994).

La relation entre la précocité de la fécondité et le divorce avec enfant est moins claire en France. S'il est vrai que les divorces sont plus fréquents chez les jeunes couples, le prolongement de la cohabitation hors mariage n'a pas ralenti la hausse du nombre d'enfants de familles dissociées (Festy, Valetas 1987). En effet, l'âge au premier enfant ne cesse de reculer et parallèlement les probabilités pour ces enfants de voir leurs parents se séparer continuent simultanément d'augmenter.

### **Conclusion**

Après une période d'après guerre d'une exceptionnelle stabilité, les trajectoires familiales des enfants se diversifient progressivement. Les nouvelles générations d'enfants connaissent des parcours familiaux parfois inédits et plus complexes que par le passé. Cette évolution de la famille s'articule autour de deux tendances complémentaires. D'abord la proportion d'enfants vivant en famille dissociée ne cesse de croître. Ensuite, parmi les enfants de famille dissociées, la proportion de ceux qui vivent une recomposition de famille ne cesse, elle aussi, de croître.

Si les enfants de tous les groupes sociaux vivent des ruptures de familles, les enfants de milieux populaires employés et des professions intermédiaires étaient et restent plus concernés que ceux des autres milieux sociaux. Plus de la moitié de la dynamique récente des dissociations familiales provient de ces familles. D'une part, la dynamique des dissociations au sein des milieux des employés et des professions intermédiaires est très forte, avec une forte croissance des séparations et des recompositions familiales. D'autre part, la proportion d'enfants issus du milieu des employés s'est accrue du fait de la croissance des effectifs salariés employés.

Les indicateurs démographiques permettent d'anticiper que le mouvement de diversification des trajectoires familiales des enfants est loin de son terme. Aujourd'hui rares, les situations familiales les plus complexes sont vraisemblablement amenées à se développer en même temps que le nombre de recompositions familiales. L'augmentation des séparations de couples avec enfants multiplie les nouveaux conjoints possibles pour les conjoints qui en connaissent une. Il est donc probable que le nombre de recompositions familiales entre deux conjoints ayant vécu chacun une première expérience familiale augmente. De fait, par la force des nombres, une institutionnalisation progressive des situations familiales qui nous paraissent encore aujourd'hui inédites est à l'oeuvre.

**SECONDE PARTIE**

**LA TRAJECTOIRE DE JEUNESSE  
DES ENFANTS DE PARENTS SEPARES**

*Est-il possible de mesurer l'impact d'une transition familiale par dissociation sur le parcours de jeunesse des enfants qui l'ont vécue ? Nous allons désormais aborder principalement cette question dans cette seconde partie.*

*Les configurations de transitions familiales sont multiples et singulières. Le mode de déformation du couple et les conditions de vie des enfants sont aussi très hétérogènes. Des effets présumés des transitions familiales sont par ailleurs souvent liés à des situations qui préexistent lors de la séparation des parents. Les obstacles à de telles mesures semblent donc nombreux mais pas infranchissables avec des données biographiques.*

*La sociologie de l'école n'a pas fini d'explorer les conditions de formation des inégalités de réussite scolaire. La famille dans son environnement social est bien à la source de ces inégalités. Il faut donc suivre les évolutions parallèles de la famille et des inégalités scolaires. Au travers du prisme scolaire et de ses composantes familiales, les parcours d'accès à l'âge adulte (insertion professionnelle et parcours conjugal, santé psychologique) sont diversifiés.*

### **Chapitre 3 LA PERMANENCE DES DIFFICULTES D'ACCES AU DIPLOME DES ENFANTS DE FAMILLES DISSOCIEES<sup>1</sup>**

Depuis 20 ans, les structures familiales et l'école semblent évoluer aussi vite que les structures sociales, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. La famille est une institution en mouvement. Elle privilégie aujourd'hui plus la fonction du développement individuel de chacun de ses membres (de Singly 1996). Parallèlement à ces changements dans la famille, l'école s'est ouverte au plus grand nombre, elle s'est «démocratisée». La durée des études n'a cessé de s'allonger. Quelles sont les relations entre ces deux évolutions ? Quel est l'impact de la diversification des structures familiales sur la scolarité de la génération des jeunes qui l'ont vécue ?

Les liens entre famille et école ont été étudiés par les sociologues de la mobilité dans les années 1970-1980. Ces travaux considèrent la famille comme une simple dépendance de la structure sociale et ne lui attribuent pas d'autonomie et de particularités de fonctionnement. Schématiquement le groupe familial est, dans cette optique, le lieu d'incorporation et de reproduction des logiques de classe. La structure sociale édicte les contraintes de la formation du couple par l'appariement d'individus socialement semblables (l'homogamie). L'origine sociale de la famille et le capital culturel des parents sont donc les variables clefs d'analyse de la réussite scolaire de leur « production familiale » : les enfants. La famille est, dans cette optique, une «agence de socialisation» qui reproduit des déterminismes, elle est considérée comme une «boîte noire » dont la sociologie n'aurait pas vocation à divulguer les secrets.

---

<sup>1</sup> Un extrait de ce chapitre figure dans Archambault P., 1998, « Les difficultés d'accès au diplôme des enfants de familles dissociées », *Espace Population Société*, 1998-2, p. 211-225.

Tout en intégrant les fondements incontestables de la sociologie de l'éducation, il est nécessaire de rentrer dans le détail du fonctionnement familial. La famille est-elle seulement médiatrice dans la reproduction sociale ou est-elle à la source de déterminismes scolaires propres ? Pour apporter les éléments d'une réponse à cette question, il faut tenter de mettre au travail ensemble la sociologie de l'éducation, celle de la mobilité sociale, et la sociologie de la famille<sup>2</sup>.

Plusieurs auteurs ont au cours des années 1990 insisté sur l'importance des formes de mobilisation familiale lors de l'orientation et pour la réussite scolaire (Duru-Bellat, Mingat 1993, Terrail 1992, Terrail 1997). Selon ce modèle d'une analyse sans compartiments, je propose dans ce texte une évaluation comparée du poids de la structure du groupe domestique et de l'origine sociale sur l'intégration scolaire des enfants.

Dans un premier temps, on prendra la mesure de l'impact d'une dissociation familiale pour l'obtention d'un diplôme. Beaucoup de facteurs sont à l'œuvre lors de la réussite scolaire et l'effet additionnel des chances d'obtention d'un diplôme sera mesuré en contrôlant les facteurs socio-culturels classiques de la réussite. On ne déflöre pas l'intérêt de ce premier paragraphe en mentionnant d'ores et déjà sa première conclusion : la dissociation familiale est un facteur qui pèse défavorablement sur la réussite scolaire. La deuxième étape consiste donc à tenter de répondre à la question : Pourquoi ? J'envisagerai en particulier les hypothèses d'un moindre soutien éducatif et de problèmes purement économiques en cas de dissociation familiale.

Enfin dans une troisième étape je reviendrai sur la macro-sociologie de l'école afin de mesurer les tendances récentes des inégalités familiales devant l'école.

---

<sup>2</sup> Pour une synthèse des recherches françaises récentes sur la famille, voir Déchaux 1995.

## **Conclusion**

L'enquête « Jeunes » complémentaire à l'enquête « Emploi » de l'INSEE (1992) permet une évaluation de l'impact des trajectoires familiales sur le niveau scolaire atteint par les enfants. A origine sociale et héritage scolaire donné, la désunion du couple parental est associée à une moindre réussite scolaire des enfants. Les incidences sur la scolarité de la séparation des parents sont les plus nettes pour l'obtention du niveau de diplôme « type » conforme au milieu social et au capital scolaire transmis. Ainsi en milieu populaire, la dissociation familiale réduit singulièrement les chances d'accès des enfants à un premier diplôme et au bac, tandis qu'en milieu favorisé, ce sont les études supérieures qui sont compromises. Toutes les catégories sociales sont donc concernées et la durée moyenne des études est très souvent raccourcie en cas de dissociation. Lorsqu'il y a recomposition familiale, le parcours scolaire jusqu'au bac semble cependant moins affecté par la séparation des parents biologiques.

Pour les années de lycée des enfants, tout ne se joue pas cependant lors de la rupture des parents. La rupture constitue un risque élevé de fragilité scolaire pour les enfants si les parents restent seuls de façon prolongée.

En revanche, pour les enfants de familles recomposées comme pour les enfants de familles monoparentales, la poursuite après le bac d'un cycle universitaire est souvent compromise. Une piste d'interprétation de ce résultat consiste à détailler étape par étape la chronologie comparée des événements de la jeunesse selon la structure de la famille. Le départ de chez les parents est un élément biographique central, trait d'union entre le passé familial, la poursuite ou la fin des études et la formation du premier couple. On peut penser qu'une situation de recomposition familiale génère des conflits additionnels entre générations. Les mésententes et conflits d'intérêts au sein d'une parenté aux contours incertains peuvent favoriser une anticipation du départ du jeune adulte. Entre 18 et 20 ans, les événements se

télescopent et un avancement du départ du jeune adulte ne sera pas sans effet sur la poursuite de sa scolarité.

Il ne semble pas y avoir de franche détérioration de la fréquence des aides des parents à leurs enfants en famille recomposée par rapport à la famille intacte. Au bac<sup>3</sup>, le handicap scolaire des enfants de famille recomposée est faible voire nul. Recomposer le foyer, c'est sortir du statut incertain et précaire de la monoparentalité. Pour les enfants en fin d'études secondaires, le risque économique de la dissociation s'atténue avec la recomposition de la famille. Mais ces particularités de la recomposition doivent être tempérées. Un effet de sélection perturbe sans doute la comparaison statistique de la recomposition et de la monoparentalité. Ce sont peut-être les parents séparés les plus éloignés de la marginalité économique qui forment un second foyer le plus fréquemment. De plus, les aspects conflictuels de la recomposition familiale ont des répercussions plus tardives sur le parcours scolaire.

D'un point de vue plus agrégé, les résultats du § III confirment l'extrême prégnance des inégalités devant l'école au sein de la société française.

Les inégalités sociales devant l'école persistent en dépit du prolongement de la scolarité. L'intuition formulée par Boudon avant la deuxième explosion scolaire était totalement fondée. L'accroissement des flux de nouveaux étudiants ne modifie guère l'intensité des inégalités sociales devant l'école (Chauvel 1998, Goux et Maurin 1997). Depuis quarante années, la structure sociale, la structure et le nombre des diplômés se sont profondément transformés. Mais ces bouleversements se sont produits en conservant un système de sélection scolaire constamment inégalitaire. La constance des inégalités familiales devant l'école est cohérente avec ces

---

<sup>3</sup> Le champ d'application des conclusions de cette étude porte sur la réussite scolaire jusqu'au niveau du bac. Au delà, d'autres types de conclusions sont prévisibles : l'enjeu scolaire après le bac doit être relié aux modalités du départ de chez les parents. Comme les relations familiales sont très spécifiques selon la trajectoire familiale, partir de chez un parent seul n'a pas la même signification que partir de chez deux parents biologiques ou non.

constatations. L'école, la société et la famille se transforment, mais les inégalités d'accès à l'école subsistent.

L'isolement est un risque de la monoparentalité (Martin 1997). Les résultats laissent penser, sans être toutefois très explicites, que l'isolement du mono-parent gardien et la précarité économique de l'ensemble des membres de la famille monoparentale sont à l'origine d'une partie des difficultés de socialisation scolaires spécifiques aux enfants de ces familles. Les enquêtes quantitatives sont très insuffisantes pour détailler les conséquences de l'isolement sur la scolarité des enfants de familles monoparentales. Il me semble nécessaire d'approfondir ce point à l'aide de travaux plus qualitatifs. L'exclusivité affective dont peuvent bénéficier les enfants en famille monoparentale a-t-elle des répercussions scolaires ? Quelles sont les réelles conséquences de la baisse de niveau de vie de ces familles et surtout comment se traduit cette baisse de niveau de vie sur les moyens scolaires à la disposition de l'enfant ? Comment se font les arbitrages d'orientation et de support éducatifs avec des ressources contraintes et des disponibilités réduites de temps de soutien parental ? Quels réseaux de proximité sont mobilisés pour le soutien scolaire ?... Pour répondre à ces questions, l'investigation de travaux qualitatifs doit se centrer sur la liaison scolarité/famille et les aspects matériels de la scolarité des adolescents en familles dissociées. Privilégier les aspects matériels est important car cela permet d'identifier les leviers d'action de la politique sociale. Travailler avec un échantillon d'adolescent me semble indispensable car c'est à cette période de la vie que les parcours scolaire se différencient.

Le parcours individuel de jeunesse débute au cœur de la famille d'orientation, passe par l'école et se conclut par l'intégration au monde du travail et par la formation d'une nouvelle famille de procréation. De cette chronologie classique de la jeunesse, nous venons d'entrevoir la nature et l'intensité de la relation entre la structure de la famille et école. Il faut maintenant enrichir le point de vue en liant la position sociale au parcours familial et scolaire de l'individu. C'est l'objet du prochain chapitre.



## **Chapitre 4 UNE INSERTION PROFESSIONNELLE PLUS MOUVEMENTEE EN ENVIRONNEMENT DISSOCIE**

Il existe une pauvreté héritée en France. Cette pauvreté se manifeste en particulier lors de l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Des caractéristiques de la famille d'origine peuvent peser sur le parcours d'insertion des jeunes. Le chômage se transmet de père en fille et les difficultés financières sont d'autant plus probables lorsque la famille d'origine est elle-même confrontée à ces difficultés (Chambaz, Herpin 1995). La séparation des parents impliquant une restructuration des ressources familiales, les structures familiales dissociées sont plus enclines à connaître et à reproduire ce type de pauvreté en particulier lorsque la situation monoparentale perdure. Les jeunes issus de ces familles ont donc d'abord plus de risques d'interrompre plus tôt leurs études pour résoudre leurs problèmes matériels comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Moins diplômés, ils sont dès lors plus démunis sur le marché du travail. On comprend que la structure du groupe domestique puisse exercer un effet indirect via la scolarité sur les chances d'insertion. Mais à niveau de diplôme équivalent, observe-t-on encore des différences entre l'insertion des enfants de familles dissociées et ceux des autres familles ? Le réseau de sociabilité familiale peut être efficace pour la recherche de stages préparatoires à l'emploi et pour l'obtention d'un premier « vrai emploi ». Un réseau familial plus dispersé peut-il compromettre les chances d'insertion ? *A contrario*, les difficultés dans les relations familiales favorisent-elles une sociabilité tournée vers l'extérieur, vers le monde nouveau de l'activité professionnelle pour le jeune adulte ?

Les données utilisées dans ce chapitre sont celles d'une exploitation secondaire de l'enquête « Jeunes » complémentaire à l'enquête Emploi réalisée par l'INSEE en 1992. Cette enquête détaille précisément le parcours d'insertion professionnelle de

la génération des jeunes adultes nés entre 1963 et 1974 et âgés de 18 à 29 ans au moment de l'enquête<sup>1</sup>.

Les déclarations des jeunes ont été recueillies sur l'évolution de leur situation d'activité principale depuis l'âge de 18 ans. La génération étudiée a été très exposée à la crise de l'emploi en France. Cette crise s'est particulièrement accentuée au tournant des années 1990. L'enquête rend bien compte du contexte de précarité du marché du travail et de la lenteur de l'insertion de cette génération. En l'absence d'autre marge de manoeuvre, l'emploi est régulé en France en premier lieu par la gestion des entrées. En situation de crise, les flux d'embauches sont restreints et les personnes à la recherche d'un premier emploi en sont les premières victimes.

D'abord parce que la croissance se traduit normalement par des créations de postes dans les nouveaux secteurs « porteurs » : nouvelles technologies, métiers de l'information etc. Ces secteurs sont consommateurs d'une main d'œuvre possédant un haut niveau de formation et de qualification. La jeune génération répond bien à ces critères de formation. En période de crise de croissance, ces secteurs sont moins pressés pour proposer des emplois aux plus jeunes.

Ensuite, la crise de l'emploi favorise l'immobilité des salariés au sein de leur entreprise. Ordinairement le personnel ayant acquis une première expérience professionnelle stable cherche à la valoriser au sein d'un autre poste de travail éventuellement dans une autre entreprise. Les postes libérés par cette main d'œuvre mobile sont naturellement remplacés par des embauches de « débutants ».

Par ailleurs, le marché du travail est « interne » en France. Les salariés ont acquis leur diplôme en dehors de l'entreprise et ils cumulent l'expérience professionnelle dans l'entreprise. Celle-ci met à jour leur niveau de compétences et les promeut à l'intérieur de l'entreprise. Les postes sont très spécifiques à l'entreprise et la mobilité inter-entreprise est faible. En période de crise économique, les jeunes sont exclus sélectivement de l'emploi, car les employeurs privilégient les salariés en place, déjà

---

<sup>1</sup> Voir en introduction de la thèse SII pour une présentation plus détaillée de cette enquête.

formés, peu mobiles et dont le remplacement est coûteux. Il y a un arbitrage en faveur des « insiders » - les salariés en place - au détriment des « outsiders » - les prétendants à un emploi -. C'est donc la population des jeunes qui est en France la plus sensible à la pénurie d'emploi (Perrot 1997), ce qui n'est pas forcément partout le cas en Europe.

Il n'y a que peu d'incitations légales pour l'embauche des plus jeunes alors que le droit du travail protège les salariés les mieux insérés dans le monde du travail<sup>2</sup>. La jeunesse est donc la main d'œuvre flexible par excellence qui sera utilisée par les employeurs d'abord à titre d'ajustement. En période de morosité de l'emploi, les jeunes gonflent donc les files d'attente d'accès au travail (Forgeot, Gautié 1997). En France en particulier, la très forte croissance des effectifs encore scolarisés entre 20 et 25 ans est aussi un mode de gestion de la pénurie. La formation est une période tampon qui régule la taille de la file d'attente. Les évolutions de la structure des salaires selon l'âge et la durée de la période d'insertion reflètent les difficultés des nouvelles générations sur le marché du travail. Aujourd'hui, les écarts de salaires entre les jeunes et les plus anciennes générations se sont accentués au détriment des plus jeunes (Baudelot, Gaillac 1997). Cette forte flexibilité de la main d'œuvre la moins implantée sur le marché du travail explique aussi que les jeunes soient aussi les premiers à bénéficier d'une embellie de l'emploi (DARES 1998), que ce soit au travers de la diminution du taux de chômage ou bien par une croissance du niveau de salaire en première embauche.

Dans ce contexte économique peu favorable du début des années 90, l'insertion professionnelle est un processus de formation et d'ajustement au long cours. Parallèlement, l'évolution linéaire et continue des ruptures de couples et donc des dissociations familiales a beaucoup changé le cadre de vie des jeunes de la génération actuellement en phase d'insertion professionnelle. Même si dater les

---

<sup>2</sup> Le diplôme est la principale protection contre les difficultés d'insertion des jeunes générations. Pour les générations plus âgées, des garanties supplémentaires contre le risque de chômage sont le secteur d'activité et la taille de l'entreprise.

débuts d'une telle évolution est un exercice délicat, le début de la croissance des divorces remonte au milieu des années 60. La génération d'enfants que nous étudions est la première à être concernée par la montée des divorces. Crise de l'emploi persistante et modifications structurelles des conditions de vie familiale sont donc deux lourds facteurs de la biographie des nouvelles générations. Ce chapitre s'efforce donc d'éclaircir les interactions entre ces deux évolutions concomitantes.

Je commencerai par présenter mes hypothèses (§I). Je les testerai graduellement en utilisant des instruments statistiques de plus en plus sophistiqués. La répartition des jeunes chômeurs selon la trajectoire dans leur famille d'origine n'est pas égalitaire (§II). A niveau de diplôme équivalent, les enfants de familles dissociées ont plus de difficultés sur le marché du travail (§III). En outre, l'intensité du lien propre entre la dissociation et les difficultés d'insertion n'est pas identique pour les filles et les garçons (§IV).

## **Conclusion**

La moindre sensibilité du parcours d'insertion des femmes à leur environnement familial mérite un développement. L'interprétation présentée ici n'est pas finalisée et j'ai conscience des insuffisances de l'argumentation: elle manque de documentation et son support statistique devrait être plus étoffé (les effectifs d'enquête étudiés plus haut sont faibles).

L'activité des jeunes femmes est aujourd'hui la norme dominante parmi la jeune génération. En travaillant, les jeunes femmes concilient deux vies dans un double emploi du temps.

- Il y a d'abord le monde domestique privé au sein duquel la famille d'origine figure encore en bonne place. Les femmes actives privilégient de plus en plus leurs débuts professionnels avant de songer à une union conjugale. Aussi les femmes sont de moins en moins souvent en couple lorsqu'elles entament leur carrière

professionnelle. Leur monde privé est donc à ce moment encore dominé par leur famille d'origine.

- Par ailleurs, le monde du travail au sein duquel le chômage est un horizon toujours possible.

La croissance de leur activité professionnelle n'empêche pas les femmes de conserver une représentation certainement plus lucide et relativiste du monde du travail. Cette représentation sans illusion (le «réalisme féminin») du monde du travail est aussi liée à la composante affective de leur monde privé. L'investissement des jeunes femmes dans leur sphère privée et une forte implication dans leurs affaires de famille sont compatibles avec une moindre répercussion de ces affaires dans leur vie professionnelle. On peut penser que les femmes cloisonnent mieux vie privé et vie professionnelle. Le fait d'envisager d'avoir des enfants accentue certainement aussi cette position relativiste des femmes à l'égard du travail en début d'activité professionnelle. Cette étanchéité pourrait expliquer l'absence d'effet direct de l'environnement familial au début de la carrière professionnelle des femmes. Les problèmes d'origine familiale auraient donc plus de répercussions latentes sur le comportement d'insertion des hommes.

Le monde du travail peut aussi constituer un nouvel espace de liberté dans lequel les jeunes femmes peuvent s'engouffrer en particulier lorsque l'environnement familial est délicat. Pour elles, l'insertion est alors un processus qui permet d'échapper aux contraintes domestiques imposées par la famille d'origine et de s'ouvrir vers un nouvel horizon social.

Par ailleurs, une fille ne reçoit traditionnellement pas de «coup de pouce» à l'insertion de la part de ses parents, quelle que soit la structure familiale. En revanche, les garçons sont un peu aidés<sup>3</sup> et cette aide est sans doute moins

---

<sup>3</sup> Il peut s'agir «du coup de piston» à l'embauche par exploitation des réseaux familiaux et/ou de l'embauche du fils dans l'entreprise du père sur les grands bassins d'emplois ouvriers.

importante lorsque le père est moins proche. On peut mentionner l'importance des échanges et conseils père/fils pour l'orientation et les choix professionnels.

Enfin, il est possible qu'un mécanisme d'identification à l'activité du père influence le volontarisme de l'insertion des garçons. Là encore, la moindre proximité du père aurait des répercussions directes sur l'insertion du fils. Mais ce mécanisme est certainement en forte baisse car l'accélération des exigences d'évolution des métiers et des niveaux de formations compromet la passation des savoirs professionnels entre père et fils. Les filles auraient plus tendance à reproduire le modèle de l'activité de leur mère. Or comme les mères de familles monoparentales sont plus actives que dans les autres familles, l'insertion des filles serait en ce sens moins contrariée par les problèmes familiaux.

**Bibliographie du chapitre : une insertion professionnelle plus mouvementée en environnement dissocie**

Amrouni I., 1998, « L'accès des jeunes adultes à un premier emploi stable », projet d'article soumis à la revue Population.

Anne D., 1997, « Le chômage de longue durée », *Ecoflash*, n°118.

Baudelot C., Gollac M., 1997, « Le Salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », *Economie et Statistique* n°304-305, p. 17-36.

Chambaz C., Herpin N., 1995, « Débuts difficiles chez les jeunes : le poids du passé familial », *Economie et Statistique* n°283-284, p. 111-126.

Chauvel L, Forsé M., 1995, « L'évolution de l'homogamie en France. Une méthode pour comparer les diagonalité de plusieurs tables », *RFS XXXVI*, p. 123-142.

DARES, 1998, « La situation de l'emploi début 1998 », *Premières synthèses*, n°19.1.

Galland O., Rouault D., 1996, « Des Etudes supérieures inégalement rentables selon les milieux sociaux », *Insee Première* n° 469.

Forgeot G., Gautié J., 1997, « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Economie et Statistique* n°304-305, p53-74.

Moncel N., Rose J., 1995, « Spécificités des déterminants de l'emploi des jeunes de 18 à 25 ans et de 26 à 29 ans : vers la fin de la transition professionnelle ? », *Economie et Statistique* n°283-284, p53-66.

Perrot M.C., 1997, « Le chômage des jeunes », *Ecoflash*, n°123.

## **Chapitre 5 LA TRAJECTOIRE FAMILIALE ET LA STABILITE DU PREMIER COUPLE DES JEUNES ADULTES<sup>1</sup>**

Ce n'est pas le hasard des rencontres qui oriente le choix du conjoint. Les contraintes socio-culturelles sont fortes lors de la formation du couple. L'influence de notre trajectoire sociale au moment de l'élection d'un partenaire est incontestée. En est-il de même pour le processus qui mène à la rupture du couple ? La question est ouverte. Elle est d'actualité car jamais autant de couples ne se sont rompus.

La rupture du couple est-elle prévisible ? Quelle est l'influence de notre trajectoire familiale ? Existe-t-il en France une tendance des jeunes à reproduire dans leur premier couple les structures familiales de leur enfance ? Plus précisément, les enfants de parents séparés se séparent-ils plus fréquemment, plus vite et plus tôt de leur premier conjoint ? Dans l'affirmative, comment qualifier ce type de comportement et quels en seraient les facteurs d'explication ?

Une opinion commune veut que les enfants de parents séparés forment des couples plus instables que les autres enfants. Or cette association entre ruptures parentales et devenir conjugal des enfants ne trouve ni justifications, ni démentis dans les travaux français en sociologie de la famille. A ma connaissance, aucune publication française n'a traité de cette question et l'on n'a pas d'idée précise sur l'intensité de « l'association des dissociations ». Les travaux sont plus abondants aux Etats-Unis et ne concluent pas à des résultats tranchés. Aux Etats-Unis, la propension des enfants à reproduire le comportement de séparation de leurs parents (l'hypothèse de la « transmission entre générations ») est significative, mais d'une ampleur modérée (Bumpass, Sweet, 1972, Mueller, Pope 1977, Bumpass, McLanahan 1988). En Europe, les études sur cette question sont plus embryonnaires. L'accroissement structurel des divorces est plus tardif qu'aux Etats-Unis, ce qui décale l'analyse de ses conséquences entre générations.

---

<sup>1</sup> Au cours de l'année scolaire 1997-1998, ce texte a bénéficié de l'apport d'un groupe de travail de l'ENSAE composé de Catherine Aaron, Mathieu Brossard, Myriam Evenou, Céline Marie et Aliénor Rerolle. Je les remercie tous vivement et je reste bien sûr responsable des avis et propos émis ici.

Une tendance à la reproduction du divorce entre générations est cependant avérée en Allemagne (Diekmann, Engelhardt 1995, cités par Dronkers 1997) et en Hollande (Dronkers 1997). Il est très possible qu'en la matière, le comportement français soit assez proche de ceux observés dans ces pays voisins.

Les enjeux d'un tel débat sont de deux ordres.

D'abord, la croissance continue des divorces depuis 1965 (Munoz Pérez 1996), celle des couples avec enfants hors mariage (Rabin 1996), la diversification des trajectoires familiales (Lévy 1996) impliquent de nouveaux environnements éducatifs et affectifs pour les enfants. La famille exerce une forte influence lors de la première socialisation conjugale. On peut penser que ces évolutions de la famille se renforcent à travers les générations. Ainsi selon un schéma cumulatif, plus de couples séparés signifient aussi plus d'enfants avec l'expérience d'une «transition» familiale. Ces expériences plus fréquentes impliquent des modifications des représentations des enfants sur les causes et effets de la rupture. A terme une banalisation des ruptures familiales entraînerait alors plus de séparations à la seconde génération et donc une diversification en chaîne des structures familiales, d'une génération à l'autre.

Le deuxième enjeu est une meilleure connaissance du fonctionnement de ces nouvelles structures familiales. De nombreux travaux récents se penchent aujourd'hui sur les conditions de vie familiale des enfants après divorce (Martin 1997, Blöss 1997, Villeneuve-Gokalp 1997). Ces travaux adoptent le plus souvent le point de vue des parents et des enfants dans les années qui suivent la séparation. Adopter une perspective de moyen terme, celle des enfants devenus adultes, permet de compléter le panorama du fonctionnement de ces structures.

### ***Les effets d'une conjugalité précoce ?***

Une première piste pour l'analyse de la mobilité conjugale des enfants de parents séparés consiste à détailler étape par étape la chronologie de la formation et de la rupture du couple. Le départ de chez les parents est un élément biographique important, il marque le trait d'union entre le passé familial et la formation du premier couple.

Quitter ses parents c'est signifier à son entourage un désir d'autonomie. C'est aussi faciliter les conditions de nouvelles rencontres, créer les conditions matérielles d'un attachement amoureux et libérer la sexualité des contraintes imposées par les parents sous leur toit. Après le départ de chez leurs parents, les jeunes vivent plus souvent qu'hier une période d'intense sociabilité tout en restant célibataire, en particulier lorsqu'ils poursuivent des études longues (Galland 1993). Mais vivre seul n'est pas sans coût. Les conditions de vie matérielles poussent les célibataires à une association conjugale rapide. Les économies d'échelles sur le logement et la consommation de biens durables liées à la vie à deux sont très significatives. A niveau de vie donné, les dépenses de consommation par tête sont plus importantes pour un célibataire (Olier 1998). Les jeunes partis le plus tôt du "nid" parental sont bien souvent les premiers à constituer un couple.

Un indicateur important de notre analyse est donc l'âge lors du départ de chez les parents, et en particulier pour les enfants de parents séparés, l'âge au moment du départ de chez le parent gardien. Ce départ est très significativement avancé chez ces jeunes adultes : près de deux ans pour les filles comme pour les garçons. La précocité du départ des enfants de familles recomposées ou divorcées est un résultat récurrent de la littérature américaine sur ce sujet (Aquilino 1991, Goldscheider et Goldscheider 1993, Goldscheider 1997). Or à 18-20 ans, les événements biographiques peuvent se superposer et l'impact de cette première précocité a des répercussions sur l'ensemble de la biographie et en particulier sur le premier couple.

Le jeune âge au départ de chez les parents pourrait expliquer une bonne partie des engagements conjugaux plus précoces des enfants de familles divorcées. Or, toutes choses égales par ailleurs, il est possible que les couples les plus précocement formés soient aussi les plus fragiles. Selon cette hypothèse<sup>2</sup>, les conflits familiaux et

---

<sup>2</sup> Bumpass et McLanahan (1988) ont développé une théorie dite du « stress ». Le « stress » qui suit le divorce des parents pousse les enfants vers une émancipation plus précoce. Ces enfants adopteraient alors des comportements d'adultes. L'hypothèse du stress est donc une voie d'explication de la transmission du divorce entre générations.

l'autonomie matérielle plus rapide créent les conditions d'un décalage du cycle conjugal. Elles favoriseraient donc la rupture du premier couple plus tôt et plus fréquemment.

Le climat familial et les conditions matérielles qui en découlent lors de l'adolescence semblent donc essentiels pour l'explication d'une éventuelle tendance à la reproduction des comportements de séparation des enfants de parents séparés.

L'instabilité du premier couple des enfants de parents séparés est médiatisée par le calendrier plus précoce de leur parcours conjugal. A âge au départ de chez les parents égal, la stabilité conjugale des enfants de familles intactes est-elle proche de celle des enfants de parents séparés ? Nous essayerons dans cette étude de répondre à cette question en distinguant les spécificités des parcours des filles et des garçons.

### ***L'importance du « bon choix » pour le premier conjoint ?***

On peut aussi chercher à expliquer la moindre stabilité conjugale par une inadaptation du choix du conjoint. Dans cette optique, la séparation et le divorce résultent d'une mésalliance initiale, ce que l'on appelle communément une « erreur de jeunesse », qui se concrétiserait progressivement par des désillusions progressives et le « désenchantement conjugal » (Kaufmann 1993). Le désenchantement des parents influence les conditions de mise en couple des enfants de parents divorcés : ils vivent plus fréquemment que les autres en couple sans être mariés (Thornton 1991). Les enfants de parents divorcés sont à la fois plus nombreux à tenter des expériences pré-conjugales multiples et à l'opposé, ils sont aussi plus nombreux à ne tenter aucune expérience avec un partenaire (Dronkers & all cité par Dronkers 1997).

Il est possible que certains modèles de couples parentaux dont l'amour est absent puissent entraîner certains choix conjugaux où l'investissement amoureux est moins important. Ce modèle de couples sans illusion à l'origine, pourrait être plus fréquent chez les enfants de parents divorcés.

L'analyse présentée ici porte sur les ruptures du premier couple des jeunes adultes. La stabilité de ce premier couple n'est qu'un indicateur partiel de la stabilité matrimoniale. Bien souvent, le premier couple est une conjugalité à « l'essai » et n'est pas le couple

définitif. Aussi convient-il de bien délimiter le champ de cette étude. Il s'agit d'une analyse des relations entre les structures familiales de l'enfance et la primo-conjugalité. La première partie détaille les spécificités de nos données et de nos indicateurs ainsi qu'une mesure globale de l'effet de reproduction des structures et trajectoires familiales. On se concentre dans une deuxième étape sur les relations entre le parcours individuel d'émancipation du jeune adulte et les ruptures du premier couple. Enfin dans la dernière partie, les ruptures du premier couple sont analysées au regard des caractéristiques de la formation du couple. Nous verrons qu'il est possible de mieux cerner l'effet de reproduction des structures familiales en se référant aux éléments de la chronologie conjugale (Biographie individuelle / Choix du premier conjoint / Rupture du premier couple) .

## **Conclusion**

A notre question de départ, « existe-t-il un effet de reproduction intergénérationnelle des comportements conjugaux pour le premier couple des jeunes adultes? », nous pouvons répondre un « oui mais » de faible intensité. Chez les garçons et les filles, l'effet le plus marqué du conflit parental est un départ de chez les parents et la formation d'un premier couple plus rapide. Pour les garçons seulement, la précocité du premier couple n'est pas un facteur favorable pour la pérennité de leur premier couple. Une partie de l'effet de reproduction est imputable à la précocité relative de la décohabitation des garçons de familles dissociées. Chez les filles, le couple précoce est plus courant en particulier dans les milieux populaires. Le choix d'un conjoint plus âgé et professionnellement stabilisé sera alors un gage de durabilité du couple. L'effet de reproduction des trajectoires familiales est net pour les filles issues de familles monoparentales et il est dans cette configuration relativement indépendant de la précocité de l'émancipation. Dans le cas des filles de structures monoparentales, l'hypothèse d'une reproduction d'une pauvreté sociale généralisée nous paraît plus vraisemblable. En revanche pour les filles de structures familiales recomposées, l'effet de reproduction est imperceptible.

L'hypothèse d'une croissance cumulative de l'instabilité matrimoniale liée à la reproduction trans-générationnelle des comportements de séparation ne trouve pas de réelles justifications avec cette étude de l'issue des premiers couples. Mais il ne faut pas perdre de vue que notre analyse se concentre sur les cinq premières années de vie du premier couple. La vie conjugale ne se limite pas à cette période initiale. Des mesures à plus longue échéance (à 40 ans par exemple) pourraient prochainement être prises avec les premières générations d'enfants qui ont connu la montée des divorces (cohortes nées en 1960 et 1970).

J'ai profité de la question initiale pour analyser un ensemble de facteurs complémentaires pouvant avoir une influence sur le devenir du premier couple.

Le premier couple n'est bien souvent pas le dernier et donc la rupture est une issue possible. La fréquence des ruptures de premier couple est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Ce résultat est au premier abord surprenant : il faut en effet à la fois un homme et une femme pour former et rompre un premier couple... Mais les hommes et les femmes ont des conceptions différentes de leur premier engagement. L'investissement affectif d'un homme envers son premier réel partenaire conjugal est moins intense que celui d'une femme. Les hommes qualifient de « couple » des relations que les femmes considèrent comme de simples liaisons ou « aventures ».

De même, les modifications des représentations des rôles conjugaux et l'accès des femmes au travail au même titre que les hommes n'est pas un facteur d'instabilité du premier couple. Lors de la formation du couple, deux cas de figure se distinguent. Le premier cas est celui de l'association « moderne » de deux jeunes conjoints proches en âge et tous les deux actifs. Le second correspond au modèle traditionnel du couple où l'homme, souvent plus âgé, pourvoit aux besoins matériels du couple par sa seule activité. Lorsque le premier couple relève de l'un de ces deux modèles, sa stabilité est mieux assurée. Lorsqu'il y a inversion du partage traditionnel des rôles entre hommes et femmes et/ou lorsque l'assise sociale du couple n'est pas consolidée, le devenir du couple est plus incertain. L'incertitude de la position du garçon vis-à-vis du monde du

travail au moment de la formation de son premier couple permet aussi de comprendre le relatif désavantage conjugal des garçons qui forment un couple précoce. A un jeune âge social, l'insertion professionnelle est balbutiante et les tentatives de couples sont plus aléatoires. La précocité du départ de chez les parents des garçons de parents séparés pénalise aussi leur premier couple, car au moment de sa constitution (elle suit souvent de près le départ de chez les parents) l'insertion professionnelle n'est pas acquise.

Au delà de la passion et de l'apparent désordre des sentiments, il existe un code de jugement amoureux et des lois d'entrée dans la vie conjugale. N'importe qui ne tombe pas amoureux dans n'importe quelles conditions. La réussite du premier couple suppose aujourd'hui la maîtrise du sentiment amoureux et une certaine pérennité des conditions socio-professionnelle. Les filles apprécient sans aucun doute mieux et plus jeunes que les garçons les paramètres du code de conjugalité amoureuse. Au moment du choix du conjoint, les filles savent mieux qui elles cherchent et pour quoi faire. Nonobstant les écarts de trajectoires socio-familiales, la différence des sexes est l'élément fondamental d'explication des rapports au sein du premier couple et de son devenir.

## Chapitre 6 L'INFLUENCE DU TERRAIN FAMILIAL SUR LA SANTE PSYCHOLOGIQUE DU JEUNE ADULTE<sup>1</sup>

*« ...les imperfections de la vieillesse sont assurément en plus grand nombre et plus incurables que celles de la jeunesse »*

Diderot, 1751, *L'Encyclopédie*, cité par Galland 1991.

L'analyse du suicide par Durkheim (1930) n'a pas fait l'objet de nombreux prolongements pour l'étude sociale des désordres psychiques préalables dont la conséquence la plus dramatique peut être le suicide. De fait, dépression et tentative de suicide sont des objets d'étude aujourd'hui traités par la psychologie, la psychiatrie et la psychanalyse.

La sociologie des maladies mentales et l'épidémiologie sociale tendent à répondre à des hypothèses et à des questions que posent la psychologie ou la psychanalyse. L'attraction est forte (Dufrancatel 1968). S'il essaie de s'en démarquer, je suis conscient que le travail développé au cours de ce chapitre reste parfois sous l'influence de ce fort pôle d'attraction. Ceci s'explique par la puissance du référent théorique porté par ces deux domaines de recherche et l'abondance de la littérature qu'il a suscitée.

La sociologie de la jeunesse a délaissé l'étude des fragilités individuelles pour se concentrer sur celle qui se manifeste le plus souvent au sein d'un groupe de pairs : la délinquance juvénile. L'analyse de la délinquance juvénile considère qu'elle est le fruit d'une disproportion entre les normes sociales fixées par le monde adulte et le manque de moyens à la disposition de l'adolescent pour atteindre ces normes. Il y a, selon Merton (cité par Galland 1991) une rupture entre les buts de socialisation fixés et les moyens d'accès à ces objectifs. Dans cette optique, la jeunesse est un processus, socialement différencié, d'ajustements contradictoires et parfois douloureux aux

---

<sup>1</sup> Une précédente version de ce chapitre figure dans Archambault P., 1998, « Etats dépressifs et suicidaires pendant la jeunesse. Résultats d'une enquête sociodémographique chez les 25-34 ans », *Population* 3, p.477-516.

normes du monde adulte. Nous postulons que cette interprétation de la délinquance peut aussi expliquer les problèmes psychiques que peut rencontrer le jeune adulte. Entre violence, délinquance et dépression la marge est parfois étroite, et ce sont peut-être des différences dans le manque de moyens disponibles qui expliquent ces manifestations différenciées de la « désocialisation ». Dans le cas des troubles dépressifs du jeune adulte, «l'équipement affectif » de base est souvent défaillant. Je pose l'hypothèse que l'impossibilité d'un compromis entre générations forge des carences affectives qui rendent plus complexe le franchissement des étapes vers l'autonomie sociale.

La question de la responsabilité des adultes mérite donc d'être posée dans le cas des problèmes psychiques des jeunes, du fait de la coupure des liens entre générations qui est le plus souvent sous-jacente. Ici les rapports de générations doivent être compris au sens des rapports entre individus d'âges différents au sein de générations familiales avec un primat accordé à la relation parent/enfant. Au sein de la famille nucléaire, le développement des conflits et ruptures est peut être l'une des conséquences de l'instauration de modes de régulation familiale par la logique affective (de Singly 1988). Ces conflits ne sont pas sans effet sur la santé psychologique.

Aujourd'hui, le concept d'« entrée dans la vie adulte » résume les étapes de formation de l'identité sociale et l'analyse biographique est l'instrument privilégié de la sociologie de la jeunesse. Elle permet une décomposition fine des profils d'accès au statut d'adulte et des différences sociales qui les conditionnent. Ce chapitre est construit autour de l'exploitation de la source de données biographiques recueillies par l'INED en 1993 : l'enquête « *Passage à l'âge adulte* ». Des jeunes âgés de 25 à 34 ans ont été interrogés rétrospectivement sur leurs origines et sur les événements qui ont scandé leur vie. Cette source permet d'évaluer la très grande hétérogénéité des parcours de jeunesse. Ce sont les déboires, les échecs, les vicissitudes et l'instabilité de ces parcours qu'il faut

saisir, afin de mesurer leurs impacts à long terme sur la santé psychologique du jeune adulte<sup>2</sup>.

Avant toute chose, certains acquis statistiques de base doivent être rappelés. Le suicide et la tentative de suicide sont deux choses très différentes chez les jeunes. 70% des suicides des jeunes sont masculins. Néanmoins le taux de suicide est minimal chez les jeunes et il croît avec l'âge. Le suicide est la deuxième cause de décès des jeunes après les accidents de la route. La morbidité par suicide (tentatives de suicide) fonctionne sur un schéma diamétralement opposé. Le taux de tentative de suicide est maximal entre 15 et 19 ans et décroît régulièrement et rapidement ensuite. La tentative de suicide est féminine (66%). En conséquence, chez les jeunes de 15 à 24 ans le ratio tentatives/suicides réussis est égal à 1/160 pour les femmes et 1/25 pour les hommes. Chez les personnes de plus de 65 ans, ce même ratio est égal à 1/3 chez les femmes et 1/1,2 chez les hommes. L'INSERM estime que près de 45 000 jeunes tentent de se suicider tous les ans (Philippe 1981).

S'agissant de l'exploitation d'une enquête biographique et en l'absence de recoupement avec des données sur les causes de décès, je vais par construction m'intéresser aux tentatives de suicides et aux dépressions déclarées par les individus. Dans un premier temps, ce travail qualifie les problèmes psychiques des jeunes, de façon à définir des catégories pour leur analyse causale. La description des groupes de personnes ayant connu des problèmes psychiques est suivie des données de cadrage sociodémographique de ces groupes. La seconde partie du chapitre est consacrée à la recherche et à la définition des perturbations familiales qui créent les conditions profondes des troubles psychiques lors du passage à l'âge adulte. Dans ce cadre, la rupture du couple parental, les conflits entre parents avec ou sans rupture, et les conflits des enfants avec leur parents vécus au cours de la période de l'enfance sont examinés de près afin de repérer d'éventuelles répercussions lors de la période de jeunesse. Ces causes profondes interagissent avec les causes contingentes que sont les «*événements de la vie*» vécus personnellement lors de la transition juvénile (chômage,

---

<sup>2</sup>Voir en introduction pour une présentation plus complète de cette enquête.

séparation conjugale) ; la mesure et l'interprétation de ces interactions sont discutées dans la troisième partie.

## Conclusion

L'influence d'une mauvaise relation avec les parents est prépondérante lors de l'apparition des troubles psychologiques au passage à l'âge adulte. La mésentente entre les parents et leurs enfants a des effets de long terme sur les enfants<sup>3</sup> beaucoup plus importants que la dissolution du couple parental. Une relation conjugale stable de l'individu peut tempérer cette influence des rapports entre générations. La rupture conjugale est très souvent identifiée par ses protagonistes comme facteur de leurs troubles dépressifs. En pratique la rupture du couple est fréquente chez les individus dépressifs. Elle se superpose souvent aux difficultés relationnelles avec les parents et le risque de troubles est alors démultiplié. Si l'on raisonne à qualité égale des relations dans la famille d'origine, le chômage n'est pas associé à un accroissement de troubles dépressifs des jeunes adultes. Seul le chômage répété et de durée longue semble être un facteur aggravant de troubles.

Une incertitude pèse pourtant sur ces résultats. Dans ce type d'enquête biographique, les corrélations sont faciles à mesurer, mais le sens causal est beaucoup plus délicat à appréhender. Après l'exploitation d'un recueil des données biographiques de l'environnement familial, G. Menahem (1994, p. 164) pose parfaitement le problème :

*« Les données d'enquête ne permettent pas de décider dans quels cas les relations causales vont du passé vers le présent et dans quels cas elles vont seulement des caractères du présent vers les représentations actuelles de l'enfance »* . Il est donc possible que des événements dépressifs douloureux et assez récents puissent être directement rattachés aux conflits parentaux par les personnes enquêtées et que celles-ci « noircissent » ainsi en partie le tableau de leur enfance.

Mais cette incertitude ne semble pas compromettre la teneur globale de ces résultats. En effet, l'analyse des réponses des enquêtés à une question sur les causes de leur dépression montre une répartition causale assez éloignée de nos conclusions. Dans

---

<sup>3</sup>L'hypothèse d'un effet psychologique en retour sur les parents mériterait d'être approfondie.

l'explication de leurs troubles, les personnes dépressives ne privilégient nullement les conflits familiaux mais mettent plus en avant les problèmes de séparation/divorce ou les problèmes d'ordre professionnel ; ils sous-évaluent ainsi les effets de leur biographie familiale plus ancienne sur leur santé psychologique.

La relation parent/enfant est au centre des problèmes identitaires et dépressifs. Mais le cercle familial ne se réduit pas aux seuls parents et il serait important de savoir dans quelle mesure le jeune peut compter sur les soutiens de ses frères et soeurs, ou même de ses grands-parents. De même quel est le rôle des relations entre pairs dont on sait qu'elles occupent une grande place, bien distincte de celle des parents lors de l'adolescence ?

Les relations dans la famille nous semblent donc essentielles. On mesure assez mal encore aujourd'hui l'ensemble des effets de long terme du milieu familial. Les perturbations relationnelles familiales sont vraisemblablement associées à un grand nombre de troubles de désocialisation. Insister sur l'importance de l'enfance et de l'adolescence dans la formation de ces troubles permet :

- . d'asseoir une plus grande tolérance envers les marginalités sociales, de favoriser les conditions d'une prise de conscience par les pouvoirs publics, d'organiser un accompagnement social sur la longue durée des victimes ;

- . de lutter préventivement auprès des parents et au sein du système éducatif qui semble être le mieux placé pour décrypter et dénoncer les situations familiales en cause. A ce titre, la diffusion, auprès des parents et des enfants, des connaissances sur le fonctionnement et l'importance de la famille apparaît fondamentale.

Il faut rapprocher chez les jeunes adultes le conflit identitaire et le conflit interpersonnel. Le conflit entre générations est le conflit majeur dont les problèmes psychologiques ultérieurs sont le reflet. La mésentente avec les parents et l'impossible compromis entre générations induiraient une mésentente de l'individu avec lui-même,

une difficulté à s'admettre en tant que tel non conflictuellement. La perturbation affective lors de l'enfance entraîne une construction de l'identité beaucoup plus problématique, la transition vers l'âge adulte est heurtée, chaotique. Plus communément, on dit souvent qu'un enfant non aimé ou non accepté par l'un ou les deux parents rencontrera de nombreuses difficultés à s'aimer et à construire sa propre image et sa sécurité intérieure.

## **TROISIEME PARTIE**

### **CONSEQUENCES SOCIALES DE LA CROISSANCE DU NOMBRE D'ENFANTS DE FAMILLES DISSOCIEES**

**VRAIS ET FAUX DEBATS**

*Il existe donc de nouvelles formes familiales d'inégalités d'accès au diplôme et une relative inéquité des parcours de jeunesse entre les enfants de famille dissociées et les autres enfants. Ceci admis, la première question qui vient à l'esprit concerne la mobilité sociale. Peut-on déduire de ces nouvelles inégalités de parcours, de nouvelles formes de mobilités sociales ?*

*Les données quantitatives d'analyse de la mobilité sociale aujourd'hui disponibles n'intègrent pas l'histoire familiale des individus enquêtés. Elles ne peuvent donc être exploitées et il faut donc chercher des alternatives de raisonnement. Je propose de revenir sur une formalisation développée par R. Boudon il y a près de trente ans pour traiter de la question alors naissante de la massification de la scolarisation. A l'aide de son modèle, Boudon avait alors annoncé de façon très efficace et visionnaire l'impact de l'augmentation du nombre d'enfants dans les écoles. Il est donc naturel de chercher une adaptation de ce modèle pour évaluer les conséquences sociales de la croissance du nombre d'enfants vivant une dissociation familiale.*

*La seconde question porte sur l'action publique. Peut-on anticiper et prévenir les nouvelles inégalités familiales entre les parcours de jeunesse ? Quels rôle et champ d'action possibles pour l'Etat ? Il n'est pas du ressort de la politique publique d'intervenir dans la sphère privée. En revanche, la correction des inégalités est le fondement de la politique sociale et celle-ci ne peut donc occulter les inégalités de parcours familiaux des jeunes.*

## **Chapitre 7    MODELISER L'EFFET DE L'EVOLUTION DES FORMES FAMILIALES SUR LA MOBILITE SOCIALE**

Dans un éclairante étude, D. Goux et E. Maurin (1997) montrent la persistance de l'influence de l'hérédité sociale sur la destinée sociale. Ils terminent leur article en formulant des recommandations pour les travaux à venir : *« Les générations qui se trouvent aujourd'hui sur le point d'entrer sur le marché du travail sont nées et ont grandi dans des milieux familiaux moins stables, plus difficiles à définir que ceux de leurs aînés. ... La façon même dont se pose le problème de la mobilité sociale est en train d'évoluer et les recherches à venir devront définir de nouvelles façons de se représenter l'origine sociale des individus, ainsi que des modèles explicatifs mieux adaptés aux nouvelles formes de mobilité ».*

Des différences assez importantes entre la réussite scolaire des enfants de familles monoparentales et ceux de familles intactes ont été mis en évidence lors du dépouillement statistique des enquêtes « Jeunes » de L'INED et de l'INSEE (Chapitre 3). Ce contraste n'est pas un artefact statistique. Lorsque l'on contrôle les déterminismes reconnus de l'inégalité des chances à l'école (essentiellement l'origine sociale, et l'héritage culturel scolaire des parents), la dissociation du couple parental et l'enfance en famille monoparentale est un facteur supplémentaire non négligeable de réduction de l'accès à la consécration scolaire et universitaire : le diplôme. Par ailleurs, nous avons vu (chapitre 4) que l'insertion professionnelle du jeune adulte est quelque peu bousculée par une histoire familiale compliquée.

De ces résultats naît une interrogation légitime : quelles sont les chances sociales des enfants de familles dissociées ? Essayant de défricher des pistes théoriques pour un tel travail, je suis tombé naturellement sous l'influence de la lecture des nombreux travaux sur la mobilité sociale. Mon souci est désormais de mesurer la mobilité sociale différentielle des enfants de famille dissociées. Cette mesure permettra aussi de mieux évaluer l'impact social des évolutions en cours et à venir des trajectoires familiales.

Si la mobilité sociale des enfants de familles dissociées est plutôt descendante, on pourra être tenté de conclure que la croissance des ruptures de couple avec enfants tend à accroître la circulation nette au sein des catégories sociales. Mais cette hypothèse *a priori* mérite étude et est certainement énoncée ici de façon trop simpliste.

Intuitivement et schématiquement, on peut aussi penser qu'une trajectoire familiale mouvementée pendant l'enfance est :

- un facteur d'immobilité sociale au sein de la classe populaire ;
  - un facteur de circulation descendante des classes moyennes vers les classes les plus défavorisées ;
  - malgré une sérieuse pénalisation de leur « carrière » scolaire, les enfants de la classe dirigeante sont peut être plus épargnés par une mobilité « descendante » inter-classe.
- Mais il est possible que leur parcours d'insertion soit plus incertain et qu'ils vivent une certaine mobilité descendante à l'intérieur d'une classe supérieure en extension.

Ce chapitre est donc une adaptation de l'usage des techniques classiques d'analyse de la mobilité sociale au problème du devenir social des enfants de familles dissociées. Dans les sociétés traditionnelles où les structures économiques sont familiales, la destinée sociale individuelle est largement pré-déterminée par la destinée familiale. La lignée est un fondement de la destinée sociale. Dans les sociétés industrialisées, travail et famille forment deux mondes plus étanches. Des entités économiques élargies gèrent un personnel flexible, qualifié et très spécialisé, que la famille ne peut seule former. L'impact de la famille sur la mobilité sociale n'est plus aussi manifeste. Il est indirect, son rôle reste primordial dans l'apprentissage et l'école. La famille est alors un lieu privilégié de construction des attentes sociales de ses membres, en particulier de ses enfants. Par ailleurs, dans les sociétés industrielles « méritocratiques », l'école remplit un rôle de filtrage et sanctionne la scolarité par le classement et le diplôme. Selon le schéma « méritocratique », le statut social en début d'activité professionnelle découle directement du passé scolaire. Famille, puis école apparaissent donc comme deux « instances d'orientation » successives. La « mobilité sociale » ou son contraire « la reproduction sociale » sont donc le produit complexe de la composition des effets de ces deux instances.

Ces idées très générales évoquées à l'origine par Sorokin sont développées par Boudon (1973). La force de conviction du travail de Boudon réside dans l'analyse de l'articulation des comportements sociaux individuels avec les répercussions et les évolutions macro-sociales que l'on peut en attendre. Il décrit d'abord la mobilité sociale en adoptant une perspective micro-sociologique. Avec les conclusions de sa formalisation des déterminations individuelles, il analyse les implications sur la mobilité sociale de l'évolution de la demande scolaire des familles et du processus de « massification » ou encore de « démographisation » de l'école.

Après un bref rappel de notions élémentaires sur la mobilité sociale (§I), je synthétiserai les principales implications micro-sociologiques des différentes trajectoires familiales de l'enfance. L'environnement socio-familial de l'individu influence sa capacité et sa volonté d'atteindre un niveau scolaire et une position sociale donnée. Après avoir formalisé ces contraintes en famille intactes et dissociées (§II), l'utilisation d'un modèle en simulation permettra d'ébaucher quelques hypothèses/résultats sur l'impact croisé des massifications de l'enseignement et des ruptures familiales (§III).

## **Conclusion**

A l'aide d'un modèle synthétique expérimental, nous avons essayé de prévoir quelles sont les variations possibles de la circulation sociale et du degré d'équité de la société lorsque la proportion des divorces augmente et lorsque l'accès au diplôme se démocratise.

Sauf dans l'hypothèse improbable d'un changement drastique de la morphologie sociale des séparations de couples, l'impact sur la circulation sociale globale entre générations de la croissance des séparations conjugales est, et restera, sans doute négligeable. La mobilité sociale nette au sens traditionnel du terme est peu dépendante des comportements familiaux car ceux-ci se diffusent de façon assez homogène entre les milieux sociaux. Dans le schéma classique de la reproduction sociale, l'avantage social

des catégories supérieures n'est pas entamé par la montée de l'instabilité conjugale et familiale.

Mais si le destin de chaque groupe social reste globalement stable, la conclusion est différente lorsque l'on décompose la circulation sociale au sein des groupes domestiques. L'avantage social d'une enfance en famille intacte s'intensifie et les disparités des destins sociaux entre les groupes des enfants de familles dissociées et de familles intactes augmente. Nous assistons là à l'une des conséquences secondaires, certainement aujourd'hui mal identifiées, de la démocratisation du système scolaire. L'accès généralisé au diplôme s'accompagne d'une institutionnalisation de la fonction des classements scolaires. Lorsque plus de la moitié d'une génération sortait du système scolaire sans diplôme, le destin social des individus du groupe le moins diplômé était relativement homogène. Aujourd'hui avec une scolarité prolongée, le premier diplôme segmente et crée des hiérarchies à l'intérieur de ce groupe des peu diplômés. Le destin social des individus totalement dépourvu de diplôme est comparativement plus compromis que par le passé. On comprend donc qu'un désavantage scolaire d'accès au premier diplôme en famille dissociée, même léger, compromet plus le destin social des enfants de ce groupe lorsque la proportion de diplômés augmente.

Ce résultat, qu'il faudrait cependant confirmer par des données réelles, montre l'aspect multiforme des notions d'équité et de démocratie scolaire. Le degré d'équité entre les groupes sociaux d'une société peut se stabiliser, alors même que d'autres niveaux d'équité/inéquité se créent ou se développent : équité/inéquité selon le sexe, l'origine ethnique, les trajectoires familiales ... Par ailleurs, la démocratisation scolaire numérique valorise aussi la fonction sociale de la certification scolaire. Auparavant avec une moindre importance de la certification scolaire, les individus s'inséraient dans les classements sociaux en même temps que dans leur activité professionnelle. Désormais, les jeunes sont fortement pré-classés à l'entrée dans la vie active, et ce pré-classement est un indicateur fort de la position sociale qui sera acquise avec l'activité professionnelle. Il est probable que la trajectoire familiale soit désormais un facteur de classement plus influent pour le système scolaire qu'il ne l'était dans le monde professionnel. La

sociologie de l'école n'a certainement pas encore décrypté l'ensemble des effets secondaires de la démocratisation scolaire.

## **Chapitre 8 LE NIVEAU DE VIE DES JEUNES EN FAMILLES**

### **MONOPARENTALES**

#### **INEGALITES ET CORRECTIONS POSSIBLES**

Le soutien aux familles monoparentales est un élément important de lutte contre la précarité économique de ces familles. Sans ce soutien de l'Etat, plus du tiers des familles monoparentales vivraient en-deçà du seuil de pauvreté (Martin 1997, Herpin, Olier 1998). L'aide sociale au chef de famille élevant seul ses enfants peut être appréhendée comme un investissement en capital humain à long terme dans les enfants de ces structures. C'est un investissement considéré comme moins coûteux, plus efficace et plus en conformité avec le désir d'enfants des parents qu'une prise en charge totale de ces enfants par l'Etat en institutions spécialisées. Un calcul économique à court terme de réduction et/ou suppression par l'Etat des transferts vers les familles monoparentales conduirait à des difficultés éducatives sur la plus longue période. Ces difficultés pourraient alors coûter beaucoup plus cher à la collectivité que l'économie de transferts réalisée. S'il existe une politique sociale spécifique pour les familles monoparentales, c'est donc que l'Etat reconnaît explicitement que la période transitoire de monoparentalité n'est pas forcément favorable aux enfants et nécessite donc des compensations afin de limiter ses effets de long terme.

La politique sociale moderne doit désormais composer avec le démariage et gérer au mieux la population toujours plus nombreuse qui en est le fruit. N. Lefaucheur (1997) identifie quatre enjeux ou paradigmes possibles d'une politique de gestion du démariage. La première action vise à réduire le démariage en tant que tel. C'est une voie aujourd'hui totalement abandonnée dans les pays industrialisés où les principes de non entrave à la liberté de la vie privée des individus ont totalement remplacé les principes canoniques. La seconde action consiste à limiter à tout prix la pauvreté des familles monoparentales pour garantir l'équité des chances de leurs enfants. La troisième voie privilégie l'indépendance des familles monoparentales à l'égard de l'Etat, en facilitant l'activité de la mère par la prise en charge par la collectivité de la garde et de la scolarisation des enfants. Enfin, le quatrième levier met l'accent sur l'aspect contractuel du mariage vis à vis de la filiation. Il y a nécessité de conserver une certaine cohésion

familiale en dépit des problèmes conjugaux. Il s'agit donc d'engager les pères dans la vie familiale après la séparation.

Sans jamais trouver de recette miracle, les sociétés occidentales ont tour à tour essayé, évalué, réformé diverses combinaisons de mesures empruntées à l'un de ces trois derniers leviers.

Les flux de revenus redistribués sont souvent difficiles à évaluer et à comparer d'un pays à l'autre. Cependant les comparaisons entre pays industrialisés sont essentielles dans le domaine des politiques sociales. Pour l'analyse de la monoparentalité le comparatisme est le meilleur moyen d'investigation de l'impact global de la politique familiale sur les caractéristiques socio-démographiques de cette population : natalité, pauvreté, taux de divorce/recomposition... La route vers une société vraiment équitable est longue, et le comparatisme est aussi un bon moyen pour évaluer ce qui a déjà été fait et le chemin qu'il reste à parcourir. En France et dans les pays Nordiques, le lien entre pauvreté et monoparentalité est moins marqué que dans les pays Anglo-Saxons (Martin 1997-a). Les orientations de la politique familiale de l'Etat permettent de gommer une partie de cette pauvreté.

Le rappel du comparatisme exposé (§1), je détaillerai ensuite par quel mécanisme, la politique familiale française obtient ces résultats « honorables » de redistribution envers les foyers monoparentaux, ainsi que son impact sur leurs revenus et niveaux de vie (§2). Nous avons vu (Chapitre 1) qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'aide de l'Etat aux orphelins et « bâtards » était directe : l'Etat prenait ces enfants totalement en charge dans des orphelinats et des établissements spécialisés. Aujourd'hui, ce type d'aide est assez marginal. L'aide sociale aux enfants de parents séparés est indirecte : l'entretien de l'enfant relève du couple parental avec un système d'allocations au bénéfice du parent gardien. Mais la politique familiale française est complexe. La gestion de la famille monoparentale en est une des traductions. Il existe une panoplie de mesures sociales multiples, fruit de consensus entre divers paradigmes, parfois superposées et dont la lisibilité n'est pas toujours parfaite. En France, le terme de « patchwork » est employé

pour décrire une sédimentation progressive de décisions prises par l'Etat-Providence en faveur des familles (Pitrou 1994).

Mais en dépit de ces résultats honorables de la politique sociale française, les femmes responsables de foyers monoparentaux sont « *confrontées aux problèmes de discontinuité de leur vie professionnelle, du faible niveau de leur rémunération et des systèmes de garde insuffisants et aux aléas de la contribution des pères* » (A. Pitrou 1994, p.196) . La politique familiale ne garantit donc pas encore l'égalité des niveaux de vie et, à plus longue échéance, l'équité du destin social des enfants de familles dissociées.

On peut parfois reprocher aux sociologues leur prudence en matière de politique sociale et leur « caméralisme » (Boudon cité par Commaille 1996). Le caméralisme désigne l'activité de production d'information sociale. Les sociologues délaisseraient les schémas d'explication des phénomènes sociaux et les suggestions de politique sociale, au profit d'une activité purement descriptive. Une thèse ne saurait être un catalogue de propositions. Mais l'aspect politique est un prolongement naturel de ce travail. Il faut donc s'efforcer de contourner les travers du caméralisme en examinant comment l'Etat peut reconsidérer les familles dissociées et leurs enfants. A l'occasion des récentes conférences sur la famille, des propositions ont été faites pour améliorer la lecture et l'impact de la politique familiale. Ce sera donc l'occasion de cerner l'impact redistributif de ces propositions sur les familles monoparentales (§3).

## **Conclusion**

La politique familiale, en s'attachant principalement à lisser les niveaux de vie des familles, peut-elle prétendre couvrir l'objectif d'équité qu'on peut lui assigner en matière de protection des enfants de familles dissociées ? L'action sur le niveau de vie des foyers monoparentaux n'est pas le seul levier d'action. D'autres orientations relèvent en tant que telles de la politique familiale : le développement de la médiation familiale, des points d'accueils, la formation des juges.... Mais en agissant principalement sur les effets du divorce entre les parents, ces actions ne peuvent avoir

qu'un impact indirect sur les modes de vie des enfants après le divorce. L'effet de ce type de mesures sera donc faible par rapport à l'action sur le niveau de vie. Le revenu et la pauvreté sont en effet des indicateurs persistants de l'échec scolaire (Goux, Maurin 2000).

En dépit d'une définition du niveau de vie aux contours parfois imprécis, le niveau de revenu par unité de consommation est structurellement plus faible pour les enfants de familles monoparentales. Pour la politique publique, la monoparentalité est un indice qui doit être pris en compte pour la répartition du revenu, en particulier pour cibler la redistribution vers les jeunes pré-adultes. L'aide de l'Etat se réduit fortement pour le jeune en fin d'études à un âge où les dépenses s'accroissent fortement. A défaut de support public, cette période de la vie doit être subventionnée par les transferts familiaux. Or, ces transferts sont par nature inégalitaires et l'on comprend alors les difficultés des jeunes connaissant une trajectoire familiale perturbée pour prolonger leur scolarité. Ceci ne veut pas dire que l'ensemble des jeunes ayant vécu une dissociation au sein de leur famille doit pouvoir bénéficier de transferts sans distinctions. Une politique publique de redistribution systématique entérinerait une stigmatisation des foyers monoparentaux. La redistribution doit donc être sélective et prendre en compte le cumul des entraves au développement personnel que constituent un faible niveau de vie et des problèmes familiaux.

Ces considérations restent cependant soumises à une incertitude. Le rééquilibrage des niveaux de vie par redistribution de revenu est une solution qui renforce l'équité des destins sociaux, dès l'instant où l'on admet la chaîne de causalité suivante : la dissociation de famille implique des problèmes financiers, qui eux-mêmes entraînent des difficultés scolaires.

Au vu des nombreux travaux sur les conditions de vie en foyer monoparental, le lien causal entre dissociation familiale et baisse de niveau de vie ne fait aucun doute. En revanche, la littérature française à propos de l'impact du revenu sur la réussite scolaire n'est pas encore très développée car la collecte des revenus dans les enquêtes n'est que très récente. Si l'on pense que la réussite scolaire des enfants est essentiellement liée au

capital culturel des parents, la redistribution du revenu en direction des foyers monoparentaux est vaine car elle ne modifie en rien leur passé scolaire et en particulier celui de la mère. Mais il est bien possible comme le suggèrent Goux et Maurin, que la corrélation classique entre le capital scolaire de la mère et réussite scolaire des enfants résulte largement d'un artefact statistique. Les explications de la réussite scolaire des enfants s'appuient habituellement sur la catégorie socioprofessionnelle du père et le niveau scolaire de la mère. La corrélation entre le diplôme de la mère et les résultats scolaires des enfants est beaucoup plus faible lorsque l'on raisonne à revenu des parents donné, que lorsque l'on raisonne à catégorie socioprofessionnelle donnée. L'analyse classique de la réussite scolaire surestime sans doute le poids du capital culturel de la famille, car la catégorie socioprofessionnelle est une mesure indirecte de ses ressources fortement corrélée avec son capital culturel (Goux, Maurin 2000). Ce résultat pourrait avoir de fortes implications pour la politique de redistribution, dès lors que l'on arrive à montrer que la relation causale entre le montant des revenus et la réussite scolaire est valable, quelle que soit la composition du revenu (revenus salariaux et prestations sociales).

On peut aussi penser que l'intensité de la relation entre le revenu de la famille et les résultats scolaires des enfants décroît au fur et à mesure que le revenu augmente. Il existerait des seuils de pauvreté familiale souvent atteints en foyer monoparental, en-dessous desquels il y a une nette accélération de la perturbation scolaire des enfants. Au-delà d'un certain niveau de vie, les facteurs culturels prendraient le relais. Si tel est le cas, l'efficacité pour la collectivité des politiques redistributives ne fait aucun doute, puisque la perte de performances scolaires liée à un prélèvement de revenu des foyers à haut revenu serait plus que compensée par de plus amples bénéfices scolaires chez les familles défavorisées bénéficiaires des transferts. L'argument d'efficacité de la politique sociale serait, selon cette hypothèse, compatible avec sa justification traditionnelle d'équité des chances. En somme, l'équité serait efficace. Il faut donc dans cette optique appeler à la multiplication des travaux qui décomposent au plus fin la causalité entre niveau de vie de la famille et réussite scolaire des enfants.

## CONCLUSION GENERALE

### ***Le poids des nombres***

Décimée auparavant par le décès parental, la famille, très souvent nombreuse, se restructurait en confiant des responsabilités familiales aux aînés, en accueillant un nouvel adulte sous son toit ou encore en laissant partir les enfants dans des structures éducatives *ad hoc*. L'orphelinat est aujourd'hui rarissime et le statut de « bâtard » sans parenté légitime a été éliminé de notre droit. Mais les couples divorcent, se séparent alors qu'ils ont des enfants. Le père et la mère reprennent leur autonomie tout en conservant leurs prérogatives parentales.

La multiplication des divorces a entraîné la croissance mécanique du nombre d'enfants issus de couples désunis. La situation actuelle des Etats-Unis, premier pays ayant connu cette « révolution conjugale », laisse penser que cette croissance devrait se poursuivre en France au cours des dix prochaines années. L'environnement familial des enfants va se complexifier car le nombre de recompositions de famille est aujourd'hui aussi en forte croissance. Sous chacun des deux toits de ses parents biologiques, l'enfant peut cohabiter avec un ou même plusieurs beaux-parents, ses frères/soeurs, ses demi-frères/soeurs, voir même ses quasi-frères/soeurs. Les enfants des milieux d'employés sont particulièrement nombreux à connaître ce type de situation familiale. Au sein de la classe ouvrière la famille conserve encore une large part de son sens et de son expression traditionnels, les évolutions sont plus lentes. Dans certain milieux sociaux, plus d'un enfant sur deux ne vit plus à 18 ans avec l'un de ses deux parents. Tout laisse penser que la proportion d'enfants de familles dissociées continuera d'augmenter dans les prochaines générations d'enfants. La croissance et la multiplication des cas de figure ouvrent donc naturellement un large champ d'analyse sur la question du devenir social de ces enfants.

## ***Les « contre-chocs » de la dissociation familiale sur la trajectoire de jeunesse***

Passé le choc émotionnel de l'annonce de la rupture familiale, que deviennent donc sur la longue période ces désormais nombreux enfants de familles dissociées ? Les enquêtes institutionnelles sur la jeunesse (INED 1993, INSEE 1992,1997) renvoient dos à dos les tenants des deux camps qui s'opposent classiquement sur ce type de sujet : d'un côté certains traditionalistes qui incriminent le divorce entre autre pour des raisons éducatives<sup>1</sup>, de l'autre côté les libéraux pour qui la banalisation du divorce est inéluctable<sup>2</sup>. Pour les enfants de parents séparés, le tableau n'est ni blanc, ni noir, il est nuancé.

D'un point de vue scolaire, au déterminisme classique qui lie l'accès au diplôme et l'origine socio-culturelle, il faut ajouter un déterminisme familial de moindre ampleur mais complémentaire, observable à l'aide de la trajectoire de la famille d'origine. On ne peut ignorer les difficultés d'accès au diplôme des enfants de familles dissociées. Les trois enquêtes « Jeunes » sont formelles. Le jeune d'origine populaire dont les parents se sont séparés a de moindres chances d'obtenir un premier diplôme ou même le baccalauréat, tandis que dans une configuration familiale identique, les jeunes d'origine plus favorisée ont plus de mal à obtenir un diplôme plus élevé bac+2 et plus. La rupture familiale ne bouleverse pas la hiérarchie sociale d'accès au diplôme, mais sur l'intégralité de l'échelle sociale, la durée des études est réduite en cas de dissociation parentale.

D'un point de vue global, la banalisation des difficultés de famille par la croissance du nombre de ruptures parentales n'a pas entraîné de réduction de ces inégalités familiales devant l'école. L'intensité des facteurs d'inégalité devant l'école est extrêmement constante dans le temps et l'augmentation des ruptures de famille ne contrarie pas ce principe.

Si l'influence de la trajectoire familiale est certaine, les facteurs explicatifs de la baisse des rendements scolaires en environnement dissocié sont nombreux et interdépendants : aide financière des parents réduite, moindre contrôle éducatif, autonomie de l'enfant

---

<sup>1</sup> Cf. E. Sullerot 2000, *La crise de la famille*, Hachette Pluriel.

<sup>2</sup> Voir *Dialogue*, 1998, n°141 : « Faut-il banaliser le Divorce ? ».

plus précoce et peu compatible avec la prolongation d'une scolarité ... Ces facteurs sont donc plus difficiles à repérer et à quantifier à l'aide des enquêtes institutionnelles et il est délicat de s'engager sur une hiérarchie de leur importance.

Il me semble désormais clair que l'analyse quantitative classique des facteurs du succès scolaire doit systématiser l'intégration du plus grand nombre possible de données sur l'environnement familial. Sans intégration de ces données, une composante clef de la variance des résultats scolaires est évacuée, laissant penser que l'individu reste le dernier maître de cette composante purement parentale de sa réussite scolaire.

Après ces difficultés d'accès aux diplômes, les jeunes désormais presque adultes issus de familles dissociées sont plus tôt candidats sur le marché du travail. Leur parcours d'insertion plus précoce est donc quelque peu chaotique. Plus jeunes au moment de la recherche d'autonomie, ils vivent plus souvent des périodes d'alternance (forme particulière d'emploi, chômage de courte durée) avant l'accès à l'emploi stable. En revanche, à niveau de diplôme équivalent, les réelles difficultés d'insertion (chômage de longue durée) touchent l'ensemble des enfants, quelle que soit leur trajectoire familiale.

### ***La séparation des parents et la construction de l'identité du jeune adulte***

Le regard sur les difficultés du premier couple du jeune adulte illustre l'influence et le poids croissant de la prolongation des incertitudes scolaires, professionnelles et familiales lors du parcours de jeunesse. La structure sociale pèse sur le choix du conjoint qui ne se fait pas au hasard. Par ailleurs, les aléas des carrières scolaires et d'insertion jouent sur l'avenir conjugal. Pour les plus diplômés, une plus longue période d'incertitude conjugale sera le prix à payer en contre-partie des années d'accumulation du capital scolaire. Observée sous cet angle, la jeunesse est aussi une période d'apprentissage des arbitrages à mener entre scolarité, vie professionnelle et choix conjugaux. Même s'il n'y a en cette matière pas de déterminisme, il est clair que l'historique socio-familial exerce une influence sur les modalités de ces arbitrages en

particulier au travers d'une réduction de la durée de scolarité et du départ plus précoce de chez le(s) parent(s) des enfants de parents dissociés.

La tendance à la reproduction entre générations des comportements de séparation des jeunes adultes reste de faible ampleur et est médiatisée par une vie conjugale plus précoce chez les enfants ayant connu la rupture du couple des parents. Pour clore le débat sur le divorce des enfants de parents divorcés, il faudrait cependant étendre l'analyse des ruptures du premier couple faite à partir des enquêtes « Jeunes », à celle des ruptures des couples avec enfants. L'événement est alors beaucoup plus tardif dans le cycle de vie.

Les jeunes adultes ayant vécu en environnement familial dissocié sont-ils en moins bonne santé psychologique ? La réponse est négative lorsque la rupture du couple se fait sans déport du conflit entre les parents vers un conflit entre générations. Lorsque les enfants s'entendent bien avec leurs deux parents, la santé psychologique des enfants est meilleure quelle que soit l'évolution du couple parental et de la structure de la famille. La mauvaise entente entre générations au sein d'une même famille peut compromettre la santé psychologique des enfants, en environnement familial stable comme en environnement dissocié.

F. de Singly insiste à juste titre sur le rôle du conjoint dans la révélation de l'identité personnelle, en relais (et parfois en opposition) à la construction de l'identité par la famille<sup>3</sup>. L'identité personnelle et l'identité statutaire se modifient dans la relation conjugale, après avoir été modelées par les relations familiales. Dans ces conditions, les conflits familiaux entre générations et conjugaux au sein du premier couple, s'ils ne débouchent pas rapidement sur une transformation identitaire, apparaissent comme les facteurs de l'impossible construction de l'identité ou même ceux de sa fragilisation.

---

<sup>3</sup> Singly F. de, 1996, *le Soi, le couple et la famille*, Nathan, Coll. Essais et Recherches.

### ***Des questions ouvertes : circonstances familiales, séparation ou précarité économique ?***

Certaines circonstances familiales de séparation laissent plus de traces que d'autres. Des enfants ayant vécu le divorce de leurs parents n'ont apparemment pas de perturbations alors que pour d'autres, la trajectoire de jeunesse est atypique. Il y a peu d'éléments différenciateurs des circonstances de la séparation dans les enquêtes ici étudiées (importance des difficultés financières, impact des alternances de garde, régularité des visites et des paiements de pension, rapport entre parents avant et après séparation, suivi scolaire ...) et le champ reste très ouvert.

En particulier, les contours familiaux observés par les enquêtes sur la jeunesse sont aujourd'hui restreints au premier cercle familial des parents. Ce cercle d'analyse devrait s'élargir pour intégrer la génération des grands-parents. Pour la période récente les conditions de vie de la génération des grands-parents ont fortement évolué renforçant sans aucun doute leur implication et disponibilité envers leur descendance. On peut faire l'hypothèse que l'écart d'âge croissant entre générations et la progressive activité des grand-mères entre 50 et 60 ans n'ont pas véritablement pesé sur la proximité entre les générations. Au contraire, la forte croissance du pouvoir d'achat des grands-parents, l'augmentation continue de leur espérance de vie en bonne santé, la généralisation de la retraite à 60 ans pourraient être source de rapprochements. Les transferts financiers dans la famille se font principalement de la génération la plus âgée vers la génération pivot<sup>4</sup>. En cas de conflit au sein de la génération intermédiaire, il est possible aussi qu'une partie de l'héritage familial s'adresse directement à la génération des petits-enfants pour en atténuer les effets. Le niveau de vie de la génération des grands-parents, un allègement de l'activité par l'anticipation possible de la retraite, un rapprochement géographique des petits enfants ou même la longue expérience et le modèle du couple unis des grands-parents sont autant de facteurs à prendre en considération pour bien évaluer l'impact d'une trajectoire familiale dissociée des petits-enfants.

---

<sup>4</sup> Attias-Donfut C., 1997, « Solidarités invisibles entre générations », *Projet*, n°249 p. 45-54.

Les sociologues soulignent que l'étude des effets du divorce est souvent entachée d'artefacts liés à la difficulté d'établir de réelles relations de causalité sur un tel sujet. L'observation de trajectoires postérieures à la séparation ne permet pas d'affirmer que la séparation est le fait générateur de ses effets présumés. Les troubles psychologiques sont par exemple plus fréquents en milieux dissociés parce que les conflits parents/enfants y sont plus répandus. Ce n'est pas la séparation des parents en tant que telle qui génère les troubles psychologiques des jeunes. La séparation n'est alors qu'un simple indicateur permettant d'anticiper des rapports plus conflictuels entre parents et enfants.

Pour les autres composantes du parcours social de jeunesse, peu d'éléments semblent médier l'impact de la séparation parentale. Des difficultés spécifiques d'accès au diplôme des enfants de familles recomposées sont néanmoins identifiables lorsque la mère a élevé très jeune son enfant et/ou lorsque le père biologique est inconnu. Dans ces cas particuliers, le jeune âge de la mère exprime une détresse sociale particulière dont la séparation n'est que l'une des résultantes. La séparation n'est plus alors facteur causal. Il existe en amont de la séparation un effet de sélection sociale. Mais ces cas sont peu nombreux et les autres enfants de familles monoparentales restent scolairement désavantagés sans qu'il soit possible d'isoler des facteurs de médiation. La recherche des facteurs de médiation des effets de la séparation est loin d'être close. Ceci reste donc un thème ouvert d'études autour des effets du divorce.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'impact réel de la pauvreté de la famille au moment de l'enfance sur l'accès au capital scolaire est difficile à analyser à l'aide des enquêtes quantitatives. A milieu social donné, les sociologues ont aujourd'hui une forte tendance à interpréter une bonne partie des écarts de réussite scolaire entre enfants comme des écarts d'héritages de capital culturel. A moins de penser que la dissociation familiale rompt l'accumulation familiale du capital culturel, ce qui semble peu vraisemblable, les difficultés d'accès au diplôme des enfants de famille dissociées montrent que la pauvreté et les variations de revenus au cours de la vie du ménage sont sans doute des facteurs plus importants que l'on ne l'évalue aujourd'hui de la réussite scolaire. Comment interpréter autrement les variations de résultats scolaires

selon le type de dissociation ? Hormis certaines recompositions familiales des mères les plus jeunes<sup>5</sup>, les enfants de familles recomposées ne sont pas pénalisés scolairement jusqu'au bac. Ce n'est pas le cas en famille monoparentale où le désavantage scolaire des enfants est fort. On sait que la recomposition familiale est aussi le plus sûr moyen de reconstituer aussi un niveau de vie. Les écarts de niveau de vie entre familles dissociées et monoparentales expliqueraient là encore les écarts d'accès au diplôme.

Il existerait donc à l'intérieur de chaque catégorie sociale des inégalités de niveaux de vie qui expliqueraient plus les écarts de choix d'orientation et d'accès au diplôme que les écarts d'héritages culturels. Ces écarts de niveaux de vie sont plutôt mal appréhendés dans les enquêtes. La notion de revenu est rarement collectée de façon aussi fiable qu'il le faudrait et surtout, en l'absence de données de suivi longitudinal, nous sommes dans l'impossibilité de mesurer les effets des variations des revenus des ménages : impact de la chute de revenus familiaux après chômage ou séparation ... Le plus sûr moyen d'obtenir une bonne comparaison entre les effets respectifs du revenu et de l'héritage scolaire serait d'observer conjointement les variations de revenus de la famille et des résultats scolaires des enfants, à capital culturel donné (et invariant). L'analyse des conséquences scolaires de la séparation des parents montre que la sociologie de l'école a peut être trop fortement insisté sur le pouvoir reproductible du seul capital culturel.

### ***Le retour de l'Etat, recours providentiel après divorce ?***

La permanence des inégalités familiales d'accès au diplôme est peut être aussi une autre conséquence de la croissance de la pauvreté au sein des familles monoparentales. La stigmatisation sociale historique de la fille-mère, qui a longtemps pesé sur le destin des enfants illégitimes, est aujourd'hui sans aucun doute très atténuée. Les visages de la monoparentalité ont changé avec la légalisation des séparations de couple et avec la

---

<sup>5</sup> Pour lesquelles le jeune âge de la mère au moment de la naissance de l'enfant constitue un indice de pauvreté qui pourrait expliquer d'amples difficultés scolaires des enfants même après recomposition.

multiplication des cas de séparation. On aurait pu penser que la meilleure acceptation sociale de la monoparentalité diminuerait l'impact scolaire d'une enfance avec un seul parent. Ce n'est pas le cas, ce qui renforce encore une fois vers l'explication des déficits scolaires par un déficit des conditions matérielles.

Dans ces conditions, l'Etat at-il fait tout ce qui était en son pouvoir pour juguler le problème chronique de disparités de ressources entre les foyers à une tête et les foyers à deux têtes ? Plus de 20 années de crise économique ont suffi pour mettre à mal idéologiquement le modèle d'Etat-Providence français. Ce modèle fait figure aujourd'hui de double bouc-émissaire. On lui reproche à la fois son inefficacité à juguler la pauvreté et sa forte consommation de ressources par prélèvements obligatoires. Ceci explique une politique sociale très prudente ces dix dernières années, dictée principalement par le souci d'économie de ressources. Aux Etats-Unis, la monoparentalité concentre l'essentiel des débats sur la pauvreté. Plus de la moitié des familles monoparentales y sont pauvres. La situation française est plus favorable du fait de transferts vers ces familles, mais la situation des ménages monoparentaux s'est beaucoup dégradée depuis 1985. L'exemple suédois montre qu'un Etat-Providence dont l'objectif est la garantie des équités sous toutes les formes (équité entre sexes, équité d'accès au travail, entre générations...) peut survivre efficacement à une crise économique et n'est pas un frein à la reprise de l'économie. Si la crise de l'Etat-Providence suivait bien celle de l'économie en général du fait de financements insuffisants, la reprise de l'économie doit aussi être suivie d'une reprise des financements de l'Etat-Providence. Les catégories sociofamiliales (les jeunes en général, les jeunes de familles monoparentale, les jeunes en voie d'insertion ...) qui ont été les plus pénalisées par la crise de l'Etat-Providence doivent être les premières à bénéficier de sa reprise d'activité.

L'Etat n'a pas la maîtrise ni le pouvoir de contrôle de la croissance des flux d'enfants vivant en familles dissociées. En revanche, l'Etat doit prendre la connaissance et la mesure des nouvelles formes d'inégalités familiales et il a le devoir d'adapter sa fonction de grand redistributeur en conséquence.

La politique sociale est en France fortement redistributive envers le parent gardien au moment de la dissociation familiale. La redistribution se concentre sur les cas les plus visibles de pauvreté (mère seule avec enfants en bas âge) ce qui semble à la fois justifié et insuffisant. Avec le temps, lorsque les enfants grandissent, la politique redistributive agit par l'impôt sur le revenu et les allocations familiales. Mais ces deux mécanismes de redistribution prennent mal en compte l'obligation croissante de prolongement de la scolarité et les difficultés particulières des enfants de familles dissociées. Il semble nécessaire de prévoir les corrections des règles d'attribution des allocations directement versées au jeune, avec une attention particulière aux moments où le jeune a de forte chance de décider l'arrêt de sa scolarité. L'Etat doit investir de façon équitable dans la scolarité de chaque enfant. Sur la question scolaire, l'Etat a les pouvoirs les plus étendus pour corriger les règles d'attribution de bourses et prêts aux études en intégrant les conditions de vie familiale des jeunes qui sollicitent ces aides. Les allocations directement destinées à la jeunesse (allocation logement, éventuelle « allocation au jeune adulte »...) devraient intégrer des critères de conditions de vie familiale (dissociation parentale, nombre de frères et sœurs) en plus des traditionnelles conditions de ressources. Est-ce opérationnellement réalisable ?

### ***Pour le croisement des sociologies de la famille, de l'école et de la mobilité sociale***

Les enquêtes socio-démographiques des institutions de recueils statistiques constituent des sources extrêmement riches d'analyse du monde social. Ces enquêtes sont souvent sous-exploitées et j'espère avoir participé avec ce travail à montrer qu'elles méritent une attention qui dépasse la sortie des « premiers résultats » qui suit traditionnellement la réalisation de l'enquête. Les analyses secondaires sont aujourd'hui isolées et peu valorisées.

La détection de logiques de trajectoires biographiques me semble un moyen très productif de connaissance du monde social à partir des parcours personnels. En ce qui concerne le recueil d'informations biographiques, nous manquons vraisemblablement d'une enquête qui permettrait de suivre la biographie complète de groupes d'individus

d'âges variés. On est toujours dépendant et l'on construit son avenir avec des morceaux de son propre passé. Il existe des enquêtes pour chacun des âges de la vie, mais peu à ma connaissance permettent d'établir l'intégralité des ponts de la chronologie du cycle de vie : enfance et environnement familial, jeune adulte, adulte et vie professionnelle, troisième et quatrième âge. Par ailleurs, il est encore aujourd'hui parfois délicat à partir de la gamme d'enquêtes disponibles de raisonner sur les trois dimensions clefs de la sociologie : Age, Génération, Période. La jeunesse est l'âge des changements, cet âge a lui-même connu des changements accélérés ces deux dernières décennies. Pourquoi tel groupe d'âge se comporte-t-il aujourd'hui de telle façon alors que le même groupe d'âge d'une cohorte antérieure avait adopté d'autres comportements hier ?

Nous avons vu qu'un thème *a priori* restreint et spécialisé de la sociologie du divorce nous mène sur une grande variété des chemins de la sociologie. J'ai volontairement mixé micro et macro-sociologie, données démographiques, sociologie de l'école, de la jeunesse, sociologie de la famille du divorce et du couple, des notions de mobilité sociale, d'économie et de politique sociale. Il n'est pas dans mon intention de revendiquer une multi-spécialisation impossible. Il eût été simplement très réducteur :

- d'aborder la scolarité des enfants de famille dissociée sans aborder les points d'insertion et de mobilité sociale ;

- de parler du départ de chez les parents sans aborder les problèmes du couple et des trajectoires différentes des garçons et des filles.

Un brassage kaléidoscopique qui multiplie les prises et les angles de vue permet donc de se rapprocher d'une certaine vérité et de construire une sociologie des enfants du divorce.

La mobilité sociale des adultes issus de familles dissociées a été explorée au travers d'un modèle de simulation. Ses conclusions restent exploratoires. Elles laissent penser que le degré global d'équité sociale de la société ne devrait pas être fortement modifié par la croissance des ruptures de familles. Il est possible cependant que certaines catégories sociales « familialement fragiles » (employés) connaissent un nombre plus important de trajectoires sociales neutres ou descendantes que d'autres « familialement

plus solides » (classe ouvrière). La solidité de l'alliance familiale est alors un élément de circulation sociale inter-générationnelle entre les employés et les ouvriers.

Par ailleurs, il est possible que les conséquences sociales d'un handicap scolaire lié à une mauvaise entente parentale soient d'autant plus importantes que le diplôme se diffuse et devient une condition nécessaire d'accès au monde du travail.

Ces ébauches de résultats, produits par le modèle de simulation, méritent une confirmation empirique à l'aide de données d'enquête. L'idée d'un croisement entre les méthodes et résultats des sociologies de la famille, de l'école et de la mobilité sociale me semble à explorer. De multiples analyses concluent que la massification de la scolarité n'a pas modifié drastiquement l'ordre et la reproduction sociale. Nous ne disposons pas de la même richesse d'analyse de l'impact macro-social des changements familiaux. Il faut donc penser à intégrer les éléments de vie familiale aux très riches chroniques d'analyse de la mobilité sociale en France (enquêtes FQP et enquêtes Emplois). Par ailleurs, il ne faut pas douter que la sociologie quantitative serait un recours plus efficace pour les politiques publiques si elle pouvait croiser ses sources traditionnelles d'enquêtes avec les données collectées par l'Etat dans sa gestion au quotidien des administrés. Les fichiers d'état civil, les fichiers nominatifs de la Sécurité Sociale, de la CNAF et les fichiers fiscaux sont aujourd'hui peu exploités pour la définition des politiques de redistribution. Et pourtant, ces sources factuelles constituent une mine d'informations qui pourraient vraisemblablement être fortement valorisées par recoupement avec les sources déclaratives, tout en garantissant les règles éthiques de confidentialité. En effet, la sociologie quantitative de la famille travaille sur des sources au départ nominatives (l'entretien avec une personne). Mais elle n'a jamais vocation à en faire usage ni publication, les données sont rendues totalement anonymes dans le processus d'agrégation de l'exploitation statistique. Les données nominatives pourraient être utilisées dans le seul objectif de rassembler sur un même individu, une même famille, des informations de sources hétérogènes. La gestion par un organisme public ayant pour seul objectif l'analyse de l'impact des politiques familiales est la

garantie d'une exploitation non nominative et déontologique de données privées.

### ***Jeunes filles et garçons face à la dissolution du couple parental***

Pour bien comprendre l'impact de la séparation du couple des parents, il est indispensable de replacer cet événement dans les logiques des biographies sociales de jeunesse. La jeunesse s'allonge. C'est une période vécue de façon hétérogène par les filles et les garçons, et selon les groupes sociaux.

Pour les filles issues des milieux les plus précaires, la reproduction d'une histoire familiale marquée par la monoparentalité, la pauvreté et l'absence du père, se traduit par une grossesse souvent non désirée à un jeune âge. De même l'arrêt des études et une grande dépendance à l'égard de l'aide sociale marquent souvent leur parcours lorsqu'il n'y a pas soutien conjugal ou de recomposition familiale rapide. Pour ces jeunes filles, la jeunesse s'abrège bien vite et se convertit en une lutte quotidienne de subsistance. Mais ces parcours de jeunesse marginalisée sont aussi les moins nombreux.

La grande majorité des jeunes filles suivent de façon plus ou moins fidèle l'un des deux « standards » de jeunesse, que l'on peut aussi considérer comme un double idéal d'acquisition du statut d'adulte : scolarité prolongée, activité professionnelle assurant l'indépendance financière et formation tardive du couple pour les unes, arrêt des études et repli rapide vers une carrière familiale pour les autres.

Pour les premières, la mésentente de leurs parents peut renforcer une certaine défiance à l'égard de la vie en couple et donc retarder encore la formation d'un couple stable, en dépit des difficultés qu'elles éprouveront à poursuivre un cycle d'études long. Pour les secondes, l'intégration purement conjugale et donc la dépendance à l'égard du conjoint peut s'accélérer afin d'échapper à un environnement familial difficile. L'avenir de ces jeunes filles est alors conditionné par le « bon » choix d'un conjoint en général plus âgé et socialement stabilisé.

Quel que soit leur parcours de jeunesse, les jeunes filles restent plus longtemps que les garçons au centre des débats entre leurs parents. Même lorsqu'elles ont quitté le

foyer familial dissocié, elles conservent longtemps un rôle de régulation des tensions familiales, ce qui n'est plus le cas des garçons vivant dans un logement indépendant.

Pour le jeune homme, l'objectif de la transition juvénile est d'abord de se forger le parcours d'expérience nécessaire à l'accès à sa future position sociale. La position professionnelle acquise et stabilisée, les portes s'ouvrent naturellement pour la formation du couple. Une perturbation d'origine familiale se traduira souvent à longue échéance par un arrêt quelque peu prématuré des études et/ou par un départ anticipé de chez les parents. Dans ce cas, moins contrôlé et plus aléatoire, le parcours idéal d'accès rapide à la meilleure position professionnelle possible sera parfois plus incertain et d'une moindre efficacité sociale.

Dans bien des cas, la séparation des parents modifie l'horizon à moyen terme du parcours d'acquisition du statut d'adulte. C'est principalement la scolarité des enfants de famille dissociée qui s'en trouve affectée et le calendrier classique de la jeunesse est alors souvent perturbé par un départ du foyer parental plus précoce. En revanche, la séparation parentale a des effets beaucoup plus ténus un peu plus tard lors de l'insertion professionnelle, lors de la formation du premier couple ou même sur la santé psychologique du jeune adulte.

Avec le temps à la maturité adulte, les effets de reproduction sociale reprennent-ils leurs droits comme force de rappel, l'influence des perturbations familiales s'estompant progressivement ? Au contraire, y a-t-il un effet durable à plus long terme des perturbations familiales ? La question est ouverte.

## INDEX DES AUTEURS CITES (VERSION COURTE)

**Pour la bibliographie : se référer à la version longue**

Acock, 11, 13, 25  
Amato, 9, 14  
Amrouni, 61  
Aquilino, 64  
Archambault, 49, 69  
Attias Donfut, 91  
Axinn, 12, 13, 14  
Baudelot, 57, 61  
Baydar, 12  
Blöss, 5, 63  
Booth, 12  
Boudon, 52, 76, 79, 84  
Bourdieu, 17  
Bozon, 1, 21, 29  
Brinkerhoff, 12  
Brossard, 62  
Bumpass, 43, 44, 62, 64  
Cadolle, 5  
Chambaz, 23, 55, 61  
Chamboredon, 17  
Chauvel, 52, 61  
Cherlin, 12  
Clarkberg, 14  
Commaille, 84  
Courtois, 18  
Dandurand, 5  
Davidson, 3  
Déchaux, 50  
Demo, 11, 13, 25  
Denis, 40  
Desplanques, 44, 45  
Dronkers, 63, 65  
Dufrancatel, 69  
Durkheim, 69  
Duru-Bellat, 50  
Elias, 37  
Festy, 29, 45  
Forgeot, 57, 61  
Galland, 18, 20, 61, 64, 69  
Gautié, 57, 61  
Goldscheider, 64  
Gollac, 61  
Goux, 52, 77, 85  
Herpin, 23, 55, 61, 82  
Kaufmann, 3, 65  
Keith, 9, 14  
Lahire, 28  
Lefacteur, 82  
Lefebvre, 5  
Légaré, 40  
Lévy, 63  
Martin, 5, 52, 63, 82, 83  
Martinson, 12  
Maurin, 52, 85  
McLanahan, 62, 64  
Menahem, 72

Merli , 30  
Meulders-Klein, 5  
Mingat, 50  
Moncel, 61  
Moore, 3  
Naouri, 7  
Olier, 64, 82  
Perrot, 57, 61  
Philippe, 71  
Pitrou, 16, 83, 84  
Pope, 62  
Pr vot, 30  
Rabin, 63  
Rerolle, 62  
Rose, 61  
Rouault, 61  
Rougerie, 18  
Schmitt, 22  
Schwartz, 8  
Segalen, 3, 37  
Singly, 3, 49, 70, 90  
Sullerot, 88  
Sweet, 62  
Terrail, 50  
Th ry, 5  
Thornton, 10, 12, 13, 14, 65  
Toulemon, 44  
US census bureau, 43  
Valetas, 29, 45  
Varenne, 15  
Villeneuve-Gokalp, 21, 29, 63  
Weber, 29  
White, 12  
Wu, 12

## TABLE DES MATIERES DE LA VERSION COURTE

INTRODUCTION .....	2
I- Une typologie des travaux existants .....	3
La concentration des études françaises sur l'impact immédiat des ruptures familiales.....	3
La diffusion de la psychanalyse et les études de cas cliniques .....	6
Les travaux américains .....	9
Les méthodes de travail des sociologues américains .....	10
Quelques résultats choisis des travaux américains.....	12
Pourquoi un tel écart entre la recherche américaine et la recherche française ?....	15
II- Les sources d'enquêtes biographiques sur la jeunesse .....	17
Les trajectoires de jeunesses dans les enquêtes.....	17
Méthode de recueil de données de l'enquête INED « Passage à l'âge adulte » ....	22
Méthode de recueil de données pour les enquêtes « Jeunes » INSEE.....	23
Atouts et faiblesses des enquêtes «Jeunes » comme instrument d'analyse du devenir des enfants de familles dissociées.....	25
Les relations entre trajectoire familiale et trajectoire de jeunesse : quelles causes, quels effets ? .....	28
Mêler sources quantitatives et approche qualitative : de bonnes intentions mais une matérialisation difficile... ..	29
III- Plan de la thèse.....	33
<i>Chapitre 1 L'enfant sans l'un de ses parents à travers les siècles .....</i>	<i>39</i>
Conclusion.....	42
<b>Chapitre 2 Les changements récents de l'environnement familial des enfants.....</b>	<b>44</b>
Conclusion.....	48
<b>Chapitre 3 La permanence des difficultés d'accès au diplôme des enfants de familles dissociées.....</b>	<b>52</b>
Conclusion.....	54

<b>Chapitre 4</b>	<b>une insertion professionnelle plus mouvementée en environnement dissocié</b>	<b>58</b>
	Conclusion.....	61
	Bibliographie du chapitre : une insertion professionnelle plus mouvementée en environnement dissocié.....	64
<b>Chapitre 5</b>	<b>La trajectoire familiale et la stabilité du premier couple des jeunes adultes</b>	<b>65</b>
	Les effets d'une conjugalité précoce ? .....	66
	L'importance du « bon choix » pour le premier conjoint ? .....	68
	Conclusion.....	69
<b>Chapitre 6</b>	<b>L'influence du terrain familial sur la santé psychologique du jeune adulte</b>	<b>72</b>
	Conclusion.....	76
<b>Chapitre 7</b>	<b>Modéliser l'effet de l'évolution des formes familiales sur la mobilité sociale</b>	<b>81</b>
	Conclusion.....	83
<b>Chapitre 8</b>	<b>Le niveau de vie des jeunes en familles monoparentales Inégalités et corrections possibles</b>	<b>86</b>
	Conclusion.....	88
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>		<b>91</b>
	Le poids des nombres.....	91
	Les « contre-chocs » de la dissociation familiale sur la trajectoire de jeunesse.....	92
	La séparation des parents et la construction de l'identité du jeune adulte .....	93
	Des questions ouvertes : circonstances familiales, séparation ou précarité économique ?.....	95
	Le retour de l'Etat, recours providentiel après divorce ?.....	97

Pour le croisement des sociologies de la famille, de l'école et de la mobilité sociale.....	99
Jeunes filles et garçons face à la dissolution du couple parental.....	102
Index des auteurs cités (version Courte).....	104
Table des matières version courte.....	106